

# REVUE SUD-AMÉRICAINE

PUBLICATION BI-MENSUELLE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET COMMERCIALE  
DES PAYS LATINS DE L'AMÉRIQUEParaissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

## ABONNEMENTS :

	Un an	Six mois.
Europe. . . . .	60 fr.	30 fr.
Amérique . . . . .	16 \$	8 \$

Un numéro : 2 fr. 50

Distribution gratuite aux salons de lecture, aux établissements publics, à la presse, bourses et syndicats de commerce, etc., etc.

La Revue compte parmi ses collaborateurs plusieurs des principaux hommes de lettres de l'Amérique latine.

Elle reçoit directement de la plupart des gouvernements latino-américains les documents et renseignements d'intérêt public.

## DIRECTEUR :

**P.-S. LAMAS**, ex-Consul et Secrétaire de légation de 1<sup>re</sup> classe.

Adresser la correspondance, Avenue Carnot, 17, Paris.

## ON S'ABONNE :

En EUROPE : dans tous les bureaux de poste, sans augmentation de prix.  
En AMÉRIQUE : chez les Agents, ou en s'adressant au Directeur.

Annonces : 1 fr. 50 la ligne.

Chaque numéro aura de 16 à 48 pages selon l'abondance des matières.

*M. le Dr Andrés Lamas, publiciste sud-américain, a pris à sa charge la section du Rio de la Plata.**Il s'est réservé également et exclusivement l'administration de cette feuille dans cette partie de l'Amérique. — Son adresse : Buenos-Aires, rue de la Piédad, 255.*L'index et la couverture du 1<sup>er</sup> volume que nous complétons avec le présent numéro, seront distribués avec la livraison du 15 juillet.

## SOMMAIRE

Invasions anglaises au Rio de la Plata, 1806-1807, par Pedro S. Lamas, page 565. — Aperçu de la situation politique, économique et sociale de la République Argentine, par Ezequiel N. Paz, page 566. — Congrès international de la protection de l'enfance, discours du représentant de Colombie, M. Ignacio Gutierrez-Ponce, page 569. — République Mexicaine, par J. Berthier, page 571. — Message du Président de la République Argentine, page 572. — Le lycée des arts et métiers dans la ville de Rio de Janeiro, pub. off., page 575. — Aperçu historique des États-Unis de Colombie, par Ricardo S. Pereira, page 576. — Le Venezuela à Paris, par Pedro S. Lamas, page 578. — Courrier d'Amérique, page 578. — Courrier d'Europe, page 582. — Revue économique, page 583. — Revue financière, page 584. — Revue commerciale, page 586. — Arts, sciences et faits divers, page 587. — Mouvement maritime, page 587. — Annonces, page 588.

## Invasions anglaises au Rio de la Plata.

1806-1807

## LES DRAPEAUX DU CÉLÈBRE RÉGIMENT 71 DE « HIGHLANDERS »

Il y a quelques mois la ville de Buenos-Aires fut désagréablement surprise de savoir par les journaux, qu'un certain M. Santiago D. Lorca, chilien, venait d'adresser une lettre à S. E. M. le duc de Cambridge mettant à sa disposition le drapeau du célèbre régiment 71, qui, après avoir contribué en Europe et en Asie aux plus belles victoires britanniques, s'était livré, ainsi que les autres forces expéditionnaires, sous le commandement de Beresford, après un combat acharné, aux milices de Buenos-Aires et de Montevideo aux ordres du vaillant Liniers, le 12 août 1806.

M. Santiago D. Lorca, déclare dans sa lettre au noble Duc, qu'il tient ce trophée de son grand-père, M. Santiago Fernandez de Lorca, *chef du contingent chilien qui contribua à la reconquête de Buenos-Aires.*

M. Torcuato de Alvear, président du Conseil Municipal de Buenos-Aires, pensa, avec raison, qu'une telle imposture l'engageait à rétablir la vérité historique, s'agissant d'une des gloires les plus pures de la capitale argentine; il se hâta, donc, avec force formalités, de vérifier que les drapeaux du célèbre régiment écossais n'avaient pas quitté un instant l'église de Saint-Dominique de Buenos-Aires, où elles furent solennellement déposées par Liniers lui-même.

Le digne président au Conseil Municipal, s'adressa ensuite au brigadier général Bartolomé Mitre, aux docteurs Vicente F. Lopez, Andrés Lamas, Angel J. Carranza et à M. Manuel R. Trelles, les priant de faire et de lui transmettre les recherches historiques de nature à expliquer le fait extraordinaire de la démarche de M. Santiago D. Lorca.

Tous ces historiens et littérateurs distingués ont été unanimes pour déclarer :

1° Que les deux drapeaux des deux bataillons du régiment écossais n° 71, qui mit à bas les armes à Buenos-Aires le 12 août 1806, jour de la reconquête de cette ville, qui se trouvent dans l'église de Saint-Dominique, sont les *deux uniques* qui ont existé, d'après tous les documents de l'époque, inclusivement quelques-uns d'origine officielle anglaise.

2° Que l'authenticité de ces trophées a été reconnue même par le lieutenant colonel Pack, chef de ce régiment, dans le procès fait à Whitelock, en 1808.

3° Que contrairement à l'affirmation du chilien M. Lorca, aucun contingent ou division chilienne prit part à la reconquête de Buenos-Aires.

4° Que, dès lors, le grand-père de M. Lorca ne put en être le chef, comme l'affirme celui-ci; il n'eut donc pas d'opportunité pour prendre des drapeaux à l'ennemi; et si ce contingent eut existé, — si M. Lorca se fut trouvé à sa tête, — s'il eut pris un drapeau aux Anglais, ce drapeau n'aurait pas été la propriété personnelle

légitime de M. Lorca; et s'il l'eût pris et gardé, il aurait failli à son devoir de soldat et de gentilhomme!

Il est donc bien évident que M. Lorca n'a pas envoyé au noble duc de Cambridge aucun des deux uniques drapeaux du célèbre régiment de *highlanders* n° 71, l'invincible jusqu'à la mémorable journée de Buenos-Aires.

Nous tenons donc à lui faire savoir qu'il est victime d'une grossière mystification.

Et même s'il se fût agi d'un des vrais drapeaux du 71<sup>e</sup>, dérobé par des moyens indignes des mains pieuses qui les gardent parmi les autres trophées de l'épopée brillante de l'histoire argentine, nous sommes convaincus que le noble duc aurait repoussé ce don et qu'il n'aurait pas manqué de dire à M. Lorca : « l'Angleterre n'a jamais employé des moyens pareils pour reprendre ses drapeaux à ceux qui l'ont vaincue loyalement; elle envoya une expédition considérable de 11,000 h. en 1807 pour venger l'affront de 1806; nos troupes ne furent pas plus heureuses cette fois-ci que l'autre... nous nous heurtâmes contre un peuple qui avait déjà la conscience de ses droits à l'indépendance et à la liberté. C'est l'Espagne que nous combattions alors et ce n'est pas à la République Argentine à laquelle nous désirons disputer, surtout par des moyens semblables, la possession de ces reliques de son histoire. L'Angleterre n'accepte pas des dons tachés d'infamie. »

Voilà, nous en sommes convaincu, ce que le noble duc aurait répondu à M. Lorca dans l'hypothèse où celui-ci aurait employé (ce qui n'est pas) l'unique moyen de pouvoir restituer à l'Angleterre un des véritables drapeaux du 71<sup>e</sup>: le dérober de l'église de Saint-Dominique à Buenos-Aires.

Hypothèse encore une fois impossible devant l'honorabilité de la famille Lorca, du Chili.

Voici donc l'explication à laquelle nous nous arrêtons.

M. Lorca a été victime d'une mystification et, sans doute avec la meilleure bonne foi du monde, en a fait participer le duc de Cambridge en lui envoyant un *fac simile* ou une bannière quelconque.

M. Torcuato de Alvear, président du Conseil Municipal de Buenos-Aires, vient de faire publier, accompagnées de chromolithographies des trophées des invasions anglaises de 1806-1807, les informations historiques de MM. Mitre, Lamas, Lopez, Trelles et Carranza sur l'authenticité des drapeaux qui se trouvent dans l'église de Saint-Dominique, ainsi que sur l'impossibilité matérielle où se trouve M. Lorca de faire don d'un objet qui ne se trouve pas, — qui ne s'est jamais trouvé dans son pouvoir.

C'est un livre, d'ailleurs, richement imprimé, tout en honneur de Buenos-Aires, — de ce peuple qui a su toujours concilier le courage avec la loyauté.

PEDRO S. LAMAS.

## Aperçu de la situation politique, économique et sociale de la République Argentine.

(Suite.)

### XVIII

Envisageant sous un autre aspect la situation de ces pays, nous pouvons par de nouveaux chiffres établir l'impulsion que reçoivent chaque année ses forces productives.

Ce n'est pas seulement par le chiffre de la rente nationale d'un pays que l'on peut apprécier sa richesse et le développement de ses forces économiques; c'est aussi par les chiffres que révèlent le total des dépenses officielles et la dis-

tribution de ces recettes qu'on peut apprécier les progrès et la culture d'une nation.

Par ce qu'un pays dépense utilement on peut juger de sa civilisation, de son accroissement et de l'importance de ses forces de production. Eh bien, les dépenses annuelles du gouvernement fédéral, dans ses trois branches: le pouvoir Législatif, le pouvoir Exécutif et le pouvoir Judiciaire, ont atteint dans la présente année 100 millions de francs; répartis de la manière suivante:

Ministre de l'Intérieur . . . . .	16.000.000 francs
— Affaires étrangères . . . . .	700.000 —
— Finances, inclus le service dette publique . . . . .	48.000.000 —
— de la Justice, Culte et Ins- truction publique . . . . .	7.000.000 —
— de Guerre et de Marine . . . . .	28.300.000 —
TOTAL . . . . .	100.000.000 francs

En plus de ces dépenses, on peut évaluer à près de 30.000.000 de francs, le total des dépenses autorisées par les lois spéciales, comme, par exemple: la construction de chemins de fer, télégraphes, ou autres travaux publics du même genre.

En dehors de ces dépenses, de caractère essentiellement fédéral, chaque province défraie ses dépenses d'administration locale. Ainsi, la province de Buenos-Aires dépense annuellement dans son administration législative, judiciaire et travaux publics quelques 20 millions de francs dans lesquels la Municipalité de la Capitale entre, à elle seule, pour 4.500.000 francs; Santa-Fé 5 millions et Entre-Rios 6 millions. Les onze autres provinces dépensent ensemble et annuellement environ 25 millions de francs.

De manière que l'on peut évaluer les dépenses faites par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux à environ 192.000.000 de francs par an.

Pour l'année prochaine, les dépenses de caractère national seront augmentées de près de 38 millions de francs, par le service de nouvelles dettes contractées pour la construction de chemins de fer, les crédits extérieurs qui, précédemment, étaient à la charge de la province de Buenos-Aires et qui, aujourd'hui, par le fait de la fédéralisation de la ville de Buenos-Aires, sont à la charge du gouvernement national, de telle façon que l'on peut calculer pour la même année, les dépenses annuelles de toute la République, gouvernements provinciaux et national, à environ 230 millions.

Cette augmentation de dépenses doit être attribuée aux grands travaux publics effectués par les gouvernements et par les entreprises privées garanties par eux.

Ainsi nous avons en construction des chemins de fer pour une valeur de 150 millions de francs; télégraphes, 5 millions; édifices publics, 3 millions; ports, 50 millions, sans compter les travaux de ports projetés ou acceptés, qui coûteront environ 120 millions de francs; la formation d'une ville destinée à être la capitale de la province de Buenos-Aires, à la construction de laquelle 100 millions de francs seront consacrés.

Un pays dans lequel on peut aborder, sans d'énormes sacrifices, de pareilles entreprises, peut être considéré comme un pays qui obéit aux impulsions les plus violentes du progrès et de l'accroissement.

### XIX

Il y a encore d'autres chiffres qui permettront à nos lecteurs de se faire une idée dans le même sens et qui sont ceux que dénonce le total de la dette publique d'un pays, quand ces emprunts n'ont pas été contractés pour des dépenses folles et inutiles, et quand le pays en fait le service, intérêts et amortissement, sans grands sacrifices avec une exactitude rigoureuse.

La République Argentine se trouve dans ce cas. La dette extérieure qui est cotée à la Bourse de Londres et commence à l'être à Paris, est servie par le gouvernement national avec une ponctualité religieuse, et grâce à cette ponctualité, plusieurs de ces titres y sont cotés jusqu'à 102 %.

La majeure partie de ces titres et ceux de la dette intérieure jouissent d'un intérêt de 6 % et 12 % d'amortissement annuels, et sont payés par trimestres dont le montant est toujours à Londres avant l'échéance du terme.

En 1881, le montant de la dette extérieure était de 276.000.000 de francs, et en 1882, il était de 294.000.000 de francs.

Quant à la dette interne, elle était de 400.000.000 de francs, mais aujourd'hui elle s'élève à 500.000.000 de francs.

Le service de rente et amortissement annuel pour les années antérieures était de 30.000,000 de francs; en 1883, il s'élèvera au moins à 45 millions, car il a été voté pour cet exercice beaucoup d'emprunts et fonds publics, afin de rembourser au gouvernement de la province de Buenos-Aires et à la Banque de la même province, les dettes que la nation avait contractées envers elles.

Selon toutes probabilités, les dettes externe et interne s'élèveront, en 1882, à 850.000,000 de francs.

Depuis que le gouvernement national a organisé sa dette, en 1882, on a amorti, pour la dette externe et interne, sur le total précédent, 300 millions, déduction faite des intérêts.

Un projet de loi a été présenté par le Pouvoir Exécutif, au Congrès, pour la conversion en 5 % de la majeure partie des titres de la dette interne et externe. Le Pouvoir Exécutif proposait pour cela une émission de titres de 500.000,000 de 5 % d'intérêt et 1 % d'amortissement.

Aujourd'hui, cette somme n'est plus suffisante et voilà pourquoi le projet n'a pas été voté.

Les provinces ont aussi leurs dettes intérieure et extérieure.

Ainsi, celle de la province de Buenos-Aires s'élève à près de 240 millions de francs; celle d'Entre-Rios à 10 millions; Santa-Fé 7 millions. Quant aux autres provinces, leurs dettes respectives s'élèvent à un chiffre beaucoup moindre.

La dette interne de la Municipalité de la capitale est de près de 25 millions.

Voilà un exemple de l'exactitude avec laquelle le service de ces dettes est fait et grâce à laquelle les titres mêmes de dette externe de provinces comme celle de Buenos-Aires, Santa-Fé et Entre-Rios sont cotés à Londres à 102 et 102 0/0.

## XX

Les chiffres relatifs à l'importation de certains articles industriels que nous avons donnés précédemment, révèlent comme un progrès leur fabrication dans le pays, et cependant la prospérité de l'industrie manufacturière n'est pas aussi grande que l'on serait en droit de l'espérer de l'impulsion que lui donnent les forces économiques du pays.

Deux éléments essentiels manquent à cette prospérité : les capitaux et les bras.

Le haut prix de l'argent, qui atteint jusqu'à 12 0/0 d'intérêt annuel démontra éloquemment cette rareté des capitaux; dans quelques provinces même, l'intérêt de l'argent prêté à l'escompte ou sur garanties hypothécaires dépasse ce taux.

Ici, dans la capitale de la République et dans la province de Buenos Aires, le taux est toujours moindre; le crédit personnel offrant des garanties peut obtenir l'argent au taux de 8 0/0 et même de 7 0/0 annuel.

Les banques prêtent à un intérêt moyen de 7 à 8 0/0 et accordent aux dépôts qui leur sont faits le 3 et 4 0/0 annuel, ce qui explique les bénéfices considérables réalisés par les banques d'escompte.

Quand ce sont des banques d'émission, le bénéfice est plus grand encore.

Il y a dans les provinces plusieurs banques d'émission particulières et elles ont chacune une succursale de la Banque nationale, qui jouit de privilèges accordés par le Parlement et dont le capital va être porté à 100 millions par une nouvelle loi du Congrès qui lui donne un caractère plus officiel que celui qu'elle avait jusqu'à présent.

L'organisation de cette banque est la suivante :

Le public a des actions pour une valeur de 60 millions; les 40 millions restants sont pour le gouvernement.

Le directoire est composé de huit personnes, dont quatre nommées par le gouvernement national et les quatre autres par le public. Le président est nommé par le gouvernement.

Elle a le droit d'émettre trois fois son capital, c'est-à-dire 300 millions de francs, en billets qui ont tous les privilèges du papier-monnaie, tant qu'elle peut les convertir en or.

Les dépôts ordonnés par les tribunaux doivent être faits à cette Banque.

Enfin, elle peut faire toutes les opérations de banque commerciale.

La Banque de la Province, dont le siège est à Buenos Aires, et qui a des succursales dans toutes les villes de la province de ce nom, fut fondée il y a cinquante-huit ans; son capital est de 150 millions, et elle appartient au gouvernement ou pour mieux nous exprimer, à la province de Buenos Aires.

Cette banque était précédemment la Banque officielle,

mais aujourd'hui, elle n'a plus d'autre caractère devant les lois nationales que celui d'une banque privée, quoique dans la province de Buenos Aires, le gouvernement local lui conserve son caractère officiel.

Son mouvement est immense. Elle a cinq millions de francs de dépôts et autant d'argent prêté à l'escompte.

Cette banque a aussi pour but de fomentier l'industrie, en faisant des avances de fonds à un taux d'intérêts de 6 à 7 0/0 et 20, 15 et 10 0/0 d'amortissement trimestriel suivant le genre d'industrie de l'emprunteur.

Elle fait aussi des opérations de commerce.

Il y a à Buenos Aires quatre banques particulières, avec un capital qui varie entre dix et vingt millions pour chacune, et qui, avec la Banque de la Province et la Banque Nationale, arrivent à peine à suffire aux grandes nécessités du marché monétaire de cette ville.

Dans les provinces, les succursales de la Banque Nationale et diverses banques particulières font aussi ce service, comme le leur permet leur peu de capital.

Le manque de grands capitaux, à intérêt réduit, se fait vivement sentir dans ce pays et quoique n'importe quelle industrie, donne comme minimum un rente annuelle de 12 0/0 et la propriété foncière de 6 à 12 0/0, la production industrielle ne prend pas l'essor qu'elle devrait avoir; aussi choisit-on toujours de préférence la branche d'industrie qui exige le moins de capitaux et dont les résultats sont plus immédiats.

Le jour où de forts capitaux arriveront sur le marché, l'intérêt baissera, et l'industrie pourra prendre un grand développement, car il est au moins singulier, que possédant les matières premières en abondance et à bon marché, comme, par exemple, des laines fines, cuirs de bœufs et peaux de moutons, des bois très riches, crin, plumes d'autruche; des terres applicables à la culture du coton, et autres, nous soyons obligés de les exporter en Europe, d'où elles nous reviennent transformées en objets de première nécessité, augmentées des prix de transport, des impôts de douane, de la fabrication enfin, qui quadruplent le prix primitif, ce que nous pourrions éviter en les fabriquant ici, comme il arrive pour la tannerie et la conservation des peaux et cuirs de bœufs, de mouton, de chèvre et de chevaux, qui comme nos lecteurs pourront le voir par le compte-rendu de l'Exposition que nous donnons dans ce livre, a pris une grande importance surtout dans la capitale.

Un autre élément très rare, ce sont les bras. Il n'y a pas de pays au monde où le journalier, l'artisan, les domestiques, gagnent autant qu'ici.

L'immigration qui vient ici, par les soins des agents d'immigration, va aux colonies, et elle se dédie plus particulièrement à l'agriculture, qui leur offre plus de chances de succès.

C'est ainsi que nous voyons arriver des vapeurs avec 1,000 et 1,500 immigrants, parmi lesquels certainement se trouvent des cordonniers, des charpentiers, des tisserands, des tailleurs, des peintres et autres professions urbaines, et qui, traversant les villes vont directement à la campagne, aux collines, où ils se font agriculteurs.

Quoique l'immigration spontanée soit en majeure partie composée d'artisans, elle ne peut suffire aux nécessités de l'industrie, et le besoin s'en fait d'autant plus sentir que l'industrie est toute aux mains des étrangers.

C'est ce qui explique le prix exorbitant des salaires. Par les prix que nous donnons ci-après, on pourra s'en faire une idée.

Un ouvrier charpentier gagne de 9 à 10 francs par jour; un maçon 9 ou 10 francs, un maçon-mouleur de 12 à 20 francs; et un gâcheur, vulgairement appelé goujat, de 5 à 6 francs.

Un ébéniste obtient jusqu'à 12 francs.

Un peintre en bâtiments, 8 et 12 francs.

Un plâtrier, 10 et 12 francs.

Un paveur, 6 et 8 francs.

Un ouvrier serrurier, 10 francs.

Un ferblantier, 8 francs.

Un cordonnier gagne 10 francs.

Une couturière ou une modiste gagne de 3 à 6 francs par jour.

Un typographe ou imprimeur de 5 à 12 francs.

Un tapissier de 8 à 10 francs.

Les branches dans lesquelles les bons ouvriers font le plus défaut sont les suivants;

Ebénistes, typographes, imprimeurs, machinistes pour imprimerie, tapissiers, tailleurs, chapeliers, fondeurs de métaux, maçons, charpentiers, modistes, couturières, gantiers et tisserands.

Les professions les plus importantes, comme les mécaniciens, les ébénistes, sont beaucoup plus rétribuées.

On comprend facilement que le service domestique soit cher, avec de pareils salaires, car tous, hommes et femmes, préfèrent exercer un métier manuel qui leur permet de vivre indépendants et même d'amasser quelques économies.

Une servante, dans une maison de famille gagne de 80 à 100 francs par mois; un domestique reçoit à peu près la même somme; un enfant 40 francs; un cuisinier de 100 à 200 francs, mais une bonne cuisinière n'obtient que de 80 à 120 francs; une nourrice se paye de 160 à 200 francs par mois, et ainsi de suite, pour les salaires des diverses professions.

Le jour où l'immigration atteindra le chiffre de 5,000 personnes par mois, dont une cinquième partie d'hommes aptes aux travaux industriels, le pays commencera à s'affranchir du joug étranger pour une quantité d'articles que l'on peut fabriquer ici, à un prix moitié moindre que celui que nous payons actuellement, car nous possédons en grande abondance les matières premières; ce qui nous manque ce sont les capitaux, les ustensiles et surtout l'abondance de bras qui fera baisser le prix de la main-d'œuvre, qui est la cause d'enchérissement de tout, tant de la production que des articles de consommation.

Ceci posé, on comprend facilement que les hommes d'Etat de ce pays s'efforcent surtout et par tous les moyens d'attirer l'immigration étrangère.

## XXI

La principale richesse fiscale de cette République a été et est encore les terres publiques.

Le produit des ventes de terres publiques a contribué à subvenir aux dépenses des gouvernements qui ne pouvaient être couvertes par les impôts qui n'étaient pas encore réglementés par les mesures administratives, comme ils le sont maintenant.

Beaucoup de travaux publics, tels que chemins de fer, télégraphes, etc., etc., ont été effectués par les gouvernements avec les ressources que leur procurait la vente des grandes extensions de terres publiques.

Non seulement ces ventes avaient pour effet d'éviter aux gouvernements la création de nouveaux impôts, mais encore avaient pour conséquence immédiate de donner un plus grand développement à notre richesse nationale, la production pastorale.

Ici, tout terrain occupé par des bestiaux constitue une augmentation du capital national et de la rente publique, car ce sont les produits agricoles et pastoraux qui contribuent à former notre richesse et constituent les impôts.

Jusqu'en 1879, la République, ou, pour mieux dire, le gouvernement de la nation, n'avait pas encore vendu de terres nationales, c'étaient les gouvernements provinciaux qui vendaient des terres publiques comprises dans leurs limites respectives, déterminées par la tradition et les cédulas des rois d'Espagne, avant l'époque de l'indépendance.

Ce ne fut que l'année d'après la grande expédition du brigadier-général Roca, alors ministre de la guerre et de la marine, pour la conquête du désert et la soumission des Indiens, que le gouvernement national se préoccupa de la délimitation des terres nationales et de celles qui étaient du domaine exclusif de chaque province.

Le Congrès fixa ces limites, et beaucoup de provinces, pour leur part, renoncèrent à toute espèce de droits sur des terrains qu'elles avaient possédés et dont elles avaient eu la jouissance, les croyant provinciaux, contribuant ainsi à faire face aux dépenses occasionnées par cette grande expédition qui livra à la civilisation 62 millions d'hectares, dont une grande partie est déjà en possession des particuliers et occupée par des établissements agricoles, présentant ce fait, que des territoires qui, il y a trois ans à peine, étaient le domaine exclusif des Indiens, sont aujourd'hui habités et cultivés.

La plus grande partie de ces terrains ont été achetés par des étrangers qui ont conduit là-bas leurs troupeaux, bêtes à cornes et moutons, qu'ils étaient obligés d'élever auparavant sur des terrains loués et pour lesquels ils payaient des loyers exorbitants.

Une partie de ces terrains a été vendue en 1879 par le gouvernement national au prix de 2,000 francs le lot de 2,600 et quelques hectares, qui, avec le produit de cette vente, a fait face aux dépenses occasionnées par l'expédition du général Roca, président actuel de la République, dans laquelle il a

fait prisonniers 15,000 Indiens et exterminé plus de 2,000, dans les différentes batailles qu'il a livrées.

Aujourd'hui, chacun de ces lots se revend depuis 6,000 jusqu'à 20,000 francs, selon la qualité des pâturages et les ruisseaux, lagunes ou rivières qui les traversent donnant ainsi, en trois ans à peine, un bénéfice qui varie entre 4,000 et 18,000 francs à leurs propriétaires.

Le gouvernement de Buenos Aires, qui possède des terres non loin de ces derniers, et plus près de la capitale, les vend à raison de 60,000 francs le lot de 2,600 hectares, et une égale mesure de terres dans cette province, selon leur position, varie entre 20,000 francs et un million.

C'est incroyable le développement qu'a pris l'élevage des animaux depuis la conquête de ces territoires et nos lecteurs pourront s'en rendre compte par le fait suivant.

Le prix de la terre augmentant sans cesse, l'élevage des bêtes à cornes a été chaque année en diminuant; en revanche, celui des moutons qui, pour le même capital, exige une extension moins grande de pâturages, augmentait.

Après la conquête, tous les éleveurs de bêtes à cornes, s'empressèrent de les occuper, puisque avec très peu de capital et, dans beaucoup de cas, avec le prix du loyer des terrains qu'ils occupaient auparavant, ils pouvaient avoir de grandes extensions de pâturages propres à cet élevage, et qui avaient été préparés par les Indiens qui y gardaient les animaux volés dans nos *estancias* des provinces de Buenos Aires, Cordoba, Santa-Fé et San Luis.

Les pâturages qui étaient occupés par les bêtes à cornes, en deçà des anciennes frontières, le sont aujourd'hui par les moutons, et ceux qui l'étaient par ces derniers, sont aujourd'hui employés à la culture du blé, du lin et du maïs, duquel on espère exporter en 1883, pour divers ports européens, près de 200,000 tonnes, soit le chargement d'environ cinq cents navires d'outremer.

Le gouvernement national, qui veut à tout prix peupler l'immense territoire déjà conquis et celui qu'il conquiert tous les jours sur les Indiens qui l'occupaient, dans les expéditions successives que font nos troupes, qui sont arrivées aux points les plus reculés de la Pampa, et au plus fort de l'été, sont obligées de marcher sur les neiges des Cordillères; le gouvernement national, disons-nous, a obtenu du Congrès une loi qui permet aux petits capitalistes d'acheter des terrains de pâturage et de labour.

Afin que nos lecteurs puissent juger de la libéralité avec laquelle le gouvernement national livre au domaine et au travail des particuliers, non seulement les terres conquises sur les Indiens, mais aussi celles qui lui appartiennent dans les Missions et dans le Chaco, nous allons donner plus bas le texte de cette loi. On verra par là quels sont les prix, les bases de la vente, les termes pour le paiement, en un mot, les conditions auxquelles le gouvernement vend ces terres :

La loi commence en divisant ces territoires ainsi :

- 1° Territoires de la Pampa et de la Patagonie;
- 2° Territoires du Chaco;
- 3° Territoires des Missions.

Les territoires de la Pampa ont pour limites au Nord, à l'Est à l'Ouest les limites désignées par l'article 3 de la loi du 4 octobre 1878, et au Sud, la rive gauche des rios Agrio, Neuquen et Negro.

Les territoires de la Patagonie ont pour limites, au Nord, ceux de la Pampa, à l'Ouest et au Sud, la République du Chili, aux limites fixées par le traité de 1881, et à l'Est, l'Océan Atlantique.

Puis la loi dispose ce qui suit :

1° La vente se fera en *remate* (vente à l'encan) public, par lots ne pouvant excéder 250,000 hectares, soit cent lieues de 2,500 hectares.

3° Le prix minimum de l'hectare, comme base de vente, sera, pour les territoires de la Pampa et de la Patagonie, de vingt centavos par hectare, soit 2,500 francs la lieue.

4° Pour les territoires du Chaco, la base de vente sera de 30 centavos l'hectare, soit 3,750 francs la lieue.

7° L'acquéreur pourra acheter jusqu'à 40,000 hectares, soit quatre lots contigus et personne, ni sociétés ni particuliers, ne pourra dépasser cette quantité.

Art. 6 — On emploiera sur les territoires de la Patagonie le système actuellement en vigueur sur ceux de la Pampa, qui prescrit ce qui suit :

1° On tracera des sections de un million d'hectares (400 lieues de 2,500 hectares);

2° Chaque section sera divisée en quatre fractions de 250,000 hectares (100 lieues de 2,500 hectares) et chacune de ces fractions en vingt-cinq lots de dix mille hectares (4 lieues);  
3° Les lots de 10,000 hectares auront la forme d'un carré.

#### Ventes de pâturages.

8° Ces lots ne pourront être acquis que par ceux qui s'engageront à les peupler, introduisant dans les deux premières années, un capital en troupeaux et population, de 2,500 francs par chaque lot de quatre lieues.

9° Le prix du terrain se paiera de la façon suivante : le sixième au comptant et le reste en cinq parties égales, payables à la fin de chaque année.

11. Toutes les fois que les intéressés voudront anticiper le paiement total de l'achat ou partie ils jouiront d'un escompte de 6 % l'an.

#### TITRE III.

#### Vente de terres pour l'agriculture.

Art. 13. — Sont déclarées terre de labour le territoire des Missions, dans toute son étendue, et ceux que l'on destine à l'agriculture dans les territoires de la Pampa, du Chaco et de la Patagonie et dont la vente se fera dans les conditions suivantes :

1° Dès que les plans seront approuvés, conformément à l'article 9, ils seront publiés avec leurs mémoires correspondants et seront distribués dans toute la République et à l'étranger.

2° Une personne ou société ne pourra acheter moins de vingt-cinq hectares ni plus de quatre lots, soit quatre cents hectares dans la même section.

3° L'achat se fera par demande écrite au chef du bureau des terres, qui devra faire constater sur un registre spécial le jour et l'heure auxquels elle lui a été présentée avec désignation exacte du parage sollicité. Cette demande devra être signée par l'intéressé, ou, à son défaut, par son mandataire par procuration en bonne et due forme.

4° Le prix de vente pour les Missions et le Chaco sera de 10 francs l'hectare, et pour la Pampa et la Patagonie de 7.50.

5° Le paiement s'effectuera de la façon suivante : la cinquième partie au comptant et le reste en quatre parties égales, dans le délai de quatre ans.

6° Les acheteurs signeront des billets pour la partie du prix payable à termes et pourront les escompter dans la forme établie par le paragraphe 11 de l'article 12.

7° Le chef du bureau des terres délivrera aux acheteurs un certificat imprimé sur papier timbré de 1 fr. 25 c.; ce certificat est intransférable et sera signé par le chef du bureau des terres et visé par le président de la comptabilité.

8° Ces lots ne pourront être acquis que par ceux qui s'engageront à les cultiver, ou tout au moins, dans le délai de trois ans, la cinquième partie de chaque lot acquis.

9° Les acheteurs qui ne rempliront pas les obligations contractées seront sujets aux prescriptions établies par le paragraphe 10 de l'article 12.

10. Remplies toutes les conditions établies par cette loi, et effectué le paiement intégral, le Pouvoir Exécutif ordonnera au notaire principal de l'Etat de dresser l'acte de vente en faveur de l'intéressé.

#### TITRE IV.

#### Dispositions générales.

Art. 17. — Les fleuves navigables traversant les territoires dont il est question dans la présente loi, seront toujours considérés comme voies publiques et, au cas où les bords opposés d'un cours d'eau non navigable correspondraient à diverses personnes, ils appartiendront aux riverains, ainsi que le dispose le Code Civil.

Art. 18. — Le Pouvoir Exécutif ne pourra aliéner les terres contenant des dépôts de sel.

Art. 25. — Les acheteurs seront astreints au paiement de la contribution directe et autres impôts grevant la propriété foncière, depuis l'année qui suivra celle de l'acquisition, même quand les titres définitifs n'auraient pas été délivrés.

EZEQUIEL N. PAZ.

## Congrès International de la Protection de l'Enfance, tenu à Paris, au Palais du Trocadéro, les 19 et 23 juin 1883.

Discours prononcé par M. le docteur IGNACIO GUTIERREZ-PONCE, Représentant des Etats-Unis de Colombie.

MESDAMES, MESSIEURS,

Notre honorable Secrétaire général a bien voulu m'inviter à résumer devant le Congrès les principaux travaux du Gouvernement des Etats-Unis de Colombie dans la voie de l'instruction primaire. En effet, l'enquête diplomatique n'a fourni que très peu de renseignements sur les pays hispano-américains, et le sujet vous a paru digne de votre intérêt. Ces pays sont si peu connus en Europe; la génération actuelle a une idée si imparfaite des efforts qu'ils ont faits, des luttes sanglantes qu'ils ont dû supporter pendant vingt ans pour occuper une place dans la grande famille des nations, que vous aviez le droit d'ignorer aussi tout ce que ces nationalités ont entrepris pour faire comprendre au peuple que le seul moyen de bien exercer les droits de l'homme est celui d'avoir une intelligence éclairée par la lumière de la vérité et un cœur animé par l'amour de la patrie.

Aujourd'hui, grâce à Dieu, la cause de ces luttes est tout à fait oubliée. La mère-patrie, l'Espagne, a reçu dans ses bras l'Amérique libre, et toutes les deux, fières de leurs vieilles traditions d'honneur, marcheront désormais unies par les liens du sang, de la religion et du langage.

C'est surtout lorsque l'enseignement primaire obligatoire s'est posé devant la quatrième commission comme la réponse la plus simple à la première question soumise à son étude : — *Quels sont les moyens les plus efficaces d'encourager la fréquentation scolaire ?* — C'est alors, dis-je, que voulant émettre le vœu que l'enseignement obligatoire fût adopté dans toutes les nations, on s'est demandé si ces lointains pays, dont on savait si peu, ne seraient parfois trop arriérés pour être soumis à une pareille épreuve. C'est alors que j'ai eu le plaisir d'informer la commission que la Colombie, que j'ai l'honneur de représenter au Congrès, avait proclamé depuis plusieurs années déjà l'enseignement obligatoire, et qu'elle marchait jusqu'à ce jour d'un pas ferme et déterminé dans la même voie.

La Colombie a compris de bonne heure que l'instruction publique dans les démocraties doit être considérée comme un devoir national. Voilà pourquoi, Messieurs, tous les gouvernants qui se sont succédé depuis la déclaration de l'Indépendance ont pris part à cette noble tâche.

Ce n'est pourtant qu'en 1870, sous la présidence du général Salgar et par l'initiative de MM. Mallarino et Zapata, Secrétaires d'Etat, que l'instruction publique a été organisée d'une façon conforme avec les idées modernes. Sa direction a été mise entre les mains d'un Secrétaire d'Etat qui fait partie du ministère.

Vous avez appris déjà, par l'admirable discours que l'honorable M. le sénateur Roussel a prononcé devant le Congrès, dans la séance de lundi dernier, que nos frères, les Américains du Nord n'avaient pas un ministre de l'Instruction publique, à cause de la forme fédérative de leur gouvernement qui exige que chaque Etat quasi-souverain se donne à lui-même ses propres lois. Eh bien ! Mesdames et Messieurs, la Colombie tout en ayant, quant à la forme, un gouvernement en tout pareil à celui des Etats-Unis du Nord, a considéré la question de l'instruction publique comme étant tellement importante, tellement vitale, qu'elle l'a confiée à la fois au Pouvoir Exécutif national et à chacun des Etats de l'Union. Tous ces pouvoirs travaillent ensemble, en s'aidant les uns les autres, en gardant une parfaite harmonie dans leurs attributions respectives et en établissant entre eux une sorte d'émulation qui n'a fait que produire en peu de temps les résultats les plus satisfaisants.

Le ministre de l'Instruction publique est aidé dans l'exercice de ses fonctions par un Conseil universitaire composé de cinq membres. Chacun des neuf Etats de l'Union fédérale possède, en outre, un directeur de l'Instruction publique dépendant du ministre, et chaque directeur a sous ses ordres autant de surintendants qu'il y a de départements dans chaque Etat. Enfin, chaque département possède un inspecteur fiscal chargé de voyager et surveiller l'inversion des fonds destinés à l'enseignement primaire.

J'arrive, Messieurs, au trait le plus important de cette organisation. Il existe pour chacun des districts dans lesquels se divisent les départements, une commission d'instruction publique composée de trois individus nommés par le surintendant respectif. Ils sont chargés de faire effective l'obligation d'assister à l'école, et pour cela ils ont le concours et l'appui des autorités civiles de chaque localité. Ils veillent à ce que les maîtres remplissent leurs devoirs; ils frappent d'amendes les parents qui se refusent, sans raison, à envoyer à l'école leurs enfants âgés de 8 à 14 ans; ils travaillent à la fondation d'écoles rurales, dans les villages éloignés d'une population importante; ils s'assurent, au moyen d'examen mensuels, de l'avancement des élèves; ils perçoivent les impôts destinés à l'entretien des écoles; finalement, ils informent chaque mois le surintendant du département, et celui-ci le fait à son tour au Directeur de l'Etat correspondant. C'est de cette façon que tous les mouvements du rouage parviennent enfin au centre, qui est représenté par le ministère de l'instruction publique.

Les branches de l'enseignement sont les suivantes : lecture, écriture, arithmétique, géographie générale et particulière de Colombie, histoire, agriculture, botanique, zoologie, français, anglais, allemand et espagnol. Les élèves apprennent aussi l'exercice militaire.

Le ministère de l'Instruction publique, outre les textes pour l'enseignement primaire, qu'il fait imprimer à ses frais et distribuer gratuitement à toutes les écoles communales, publie régulièrement un journal spécial appelé *Les Annales de l'Instruction publique*, où sont consignées toutes les dispositions tendant à régulariser le service. Un journal semblable, et destiné au même but, est publié par chacun des Etats.

Pour mieux assurer les bons effets de cette loi, le Pouvoir Exécutif général et les gouvernements des Etats ont fait preuve d'une grande libéralité. J'ai examiné hier le *Recueil des actes législatifs* du Congrès colombien dans les dix dernières années, et j'en ai compté près d'une centaine votant des secours aux nouvelles institutions destinées à l'Instruction publique. Les revenus provenant de l'exploitation de certaines mines, le produit intégral de certains impôts personnels, le un pour mille de la richesse territoriale, le tiers du produit des péages, la moitié des impôts sur les maisons de jeu, la cession de terres labourables appartenant à la nation, et beaucoup d'autres sources de revenu sont mises à contribution pour venir en aide aux établissements d'éducation populaire, de telle sorte que la Colombie est un des pays auxquels l'enfant du peuple coûte le plus d'argent à la fin de l'année. Mais, peut-il avoir une dépense plus justifiable que celle-ci? Assurément non; et le pays se résigne aujourd'hui à occuper une position simple et modeste dans l'assemblée des nations dans l'espoir de pouvoir briller un jour par l'intelligence et l'utilité de ses enfants, sous les auspices de la liberté qu'elle a conquise à force de courage et de persévérance.

Du reste, Messieurs, le pays n'a pas été seul à l'œuvre. Il a tourné les yeux vers les nations les plus avancées pour chercher des collaborateurs dans cette œuvre humanitaire. L'Allemagne lui a fourni des instituteurs qui ont organisé les écoles normales pour les deux sexes; l'Angleterre et les Etats-Unis, leurs méthodes et leurs textes; et lorsqu'il a fallu trouver beaucoup de cœur et beaucoup de tendresse, il s'est adressé à la France. C'est dans ce pays classique de la charité qu'il a rencontré ces êtres dont le sublime dévouement a inspiré tant de belles actions... les sœurs de saint Vincent de Paul! Le gouvernement les a invitées à se rendre parmi nous; et, quittant ce beau pays, elles ont bravé les périls d'un long voyage pour aller semer le bien et devenir les mères des orphelins.

Ce sont elles qui, s'associant les efforts des dames du pays, ont résolu, dans la plupart des cas, les questions capitales concernant la petite enfance : les crèches, les hospices pour les enfants exposés et pour ceux qui sont moralement abandonnés. C'est ainsi que nous devons à elles de posséder quelques établissements de bienfaisance hors ligne.

Je tiens à exprimer ici, au nom de la Colombie, les sentiments de gratitude dont nous sommes redevables envers ces nobles représentants de la charité française!

Et, pour revenir aux écoles, je vous dirai que les maîtres allemands y ont introduit le système objectif, ou leçons de choses, rendant ainsi l'enseignement plus facile et plus attrayant pour les enfants. D'autre part, ayant été amenés à supprimer complètement les châtimens corporels par le fait de nos institutions politiques, nous avons réussi à rendre l'école un lieu d'agrément, que les enfants, dans beaucoup

de cas, préfèrent au foyer paternel, et nous avons ainsi diminué de plus en plus, tous les ans, le nombre de ces réfractaires de l'école, qui ne l'étaient que parce que celle-ci ne leur offrait que des tourments et une instruction que leurs intelligences ne parvenaient pas à s'assimiler.

Voici maintenant un trait caractéristique de la marche de l'éducation en Colombie. Il y existe, comme partout ailleurs, des enfants, ou plutôt des jeunes gens réfractaires non seulement à l'école, mais, ce qui est pire encore, à la vertu. Ces jeunes gens sortent, dans la plupart des cas, des classes inférieures de la société. Eh bien! Mesdames et Messieurs, une habitude traditionnelle voulait que les parents de ces mauvais sujets envoyassent souvent leurs fils dans l'armée pour devenir des soldats. L'armée était donc une sorte d'école correctionnelle.

Mais le gouvernement a bien vite compris qu'il y avait un grand danger à cet état de choses, car l'armée pouvait devenir, pour ces jeunes gens, tout à fait le contraire de ce qu'on attendait d'elle. Il a donc conçu l'idée d'assimiler chaque division à une école communale. Il a nommé des maîtres spéciaux pour instruire et moraliser le soldat. Celui-ci est ainsi devenu un enfant. N'est-il pas en somme l'enfant de la patrie? L'armée, qui n'était auparavant qu'un vil instrument pour nos désastreuses guerres civiles, est aujourd'hui une pépinière de bons citoyens; et les guerres civiles seront, par cela même, forcées de succomber, car on leur enlève leur bras le plus puissant.

Finalement, Messieurs, il existe aussi en Colombie un certain nombre de ces êtres malheureux, entourés de mauvaises influences et voulant quand même rester d'honnêtes gens. Le gouvernement a fait un effort pour les sauver. Il a fondé, au mois de mars 1881, une institution appelée *Ecole des Métiers domestiques*, pour apprendre séparément aux deux sexes à lire, à écrire, à tenir des livres, à coudre, à broder, à couper des vêtements, à blanchir et repasser du linge, à faire la cuisine et diriger l'office. On leur donne aussi des leçons pratiques d'urbanité et d'économie domestique, et l'on parvient de cette manière à leur faire aimer le travail; à les empêcher de tomber dans le déshonneur et le libertinage.

J'arrive, Messieurs, aux conclusions qui découlent de cet exposé, lequel commence à devenir trop long et trop fatigant. Je vous dirai de suite que ce n'est pas dans le seul but de faire l'éloge de mon pays que je suis entré dans les considérations qui précèdent. Si je l'ai fait à dessein, c'est pour arriver à cette conclusion pratique, savoir, qu'aucun pays, si jeune qu'il soit, ne saura, en voyant l'exemple de la Colombie, reculer devant le devoir d'employer toutes ses forces à développer l'instruction populaire. Songez, Messieurs, à tous les obstacles que la Colombie a dû surmonter pour arriver à ce résultat. Son territoire occupe une étendue de 133.100.000 hectares; donc il est deux fois et demi plus grand que la France et quarante fois plus grand que la Hollande, dont le chiffre de population est le même. Ses 4.000.000 d'habitants sont éparés dans cette immense étendue de territoire. Figurez-vous ces populations éloignées les unes des autres, avec de mauvaises voies de communication, composées dans beaucoup de cas de laboureurs qui ont besoin du travail personnel de leurs enfants. Que d'obstacles à surmonter pour arriver à imposer au peuple le devoir de s'instruire. Eh bien! Mesdames et Messieurs, vous avez dû voir, d'après le tableau que je viens de dérouler devant vos yeux, qu'avec de la bonne volonté et de la persévérance ces difficultés ont pu être aplanies en grande partie, puisque le pays compte aujourd'hui environ 1,500 écoles primaires soutenues par l'Etat, dans lesquelles s'instruisent environ 75.000 élèves. Pour l'entretien de ces écoles, le gouvernement dépense à lui seul tout près du 5 % du revenu national, et dans ce calcul je ne fais pas entrer les subventions considérables dues à chacun des Etats de l'Union.

Inutile de vous parler des nombreuses écoles primaires d'entreprise privée que le gouvernement protège de son influence. Je ne vous citerai qu'une seule ville, celle de Bogotà, de 100.000 habitants, où il n'y a pas moins de vingt-deux écoles dues à l'initiative privée, pour les classes aisées de la société.

Je passe aussi sous silence les établissements d'instruction secondaire, tels que l'Université nationale, l'Université de *Nuestra senora del Rosario*, l'école militaire, l'école d'agriculture, les écoles d'architecture, de peinture et de musique, et le séminaire de l'archevêché, à Bogotà; l'Université, l'école d'arts et métiers, l'école des mines et le séminaire d'Antioquia; l'Université, l'école navale et le séminaire de Carthagène; le collège Pinillos, à Mompox; l'Université, le

séminaire et l'école d'agriculture de Tunja; l'école d'agriculture de Duitama; l'Université et les deux séminaires de de Popayan; le séminaire de Sainte-Marthe; celui de Panama, l'Université de Piedecuesta; le séminaire de Pampolona; le collège d'Ibagué, et beaucoup d'autres qui n'entrent pas particulièrement dans votre programme.

Vous pouvez donc, Messieurs, en toute confiance, émettre le vœu que l'enseignement primaire obligatoire soit adopté dans toutes les nations.

Il y aurait lieu d'ajouter que les écoles fussent des institutions destinées, non seulement à développer l'intelligence de l'enfant, mais à le sauver des mauvaises influences extérieures. Qu'on y évitât tout acte de sévérité pouvant lui rappeler les cruautés dont il est parfois victime au foyer domestique. Qu'on essayât toujours de faire germer ce noyau de bonté et d'honnêteté qui se cache au fond du cœur de l'homme, même le plus dépravé; et que l'enfant fût ainsi conduit à devenir un homme de bien, qui doit être la première, sinon la seule ambition dans ce monde.

Mesdames et Messieurs, j'ai terminé. J'aurais voulu, pour l'honneur de mon pays, qu'une voix plus autorisée que la mienne eût répondu à la gracieuse invitation de M. le Secrétaire général. D'autre part, j'ai le regret de n'avoir disposé que de fort peu de temps pour recueillir à la hâte les quelques renseignements que j'ai eu l'avantage de vous communiquer, mais que j'espère pouvoir développer plus tard devant la Commission internationale qui sera chargée de maintenir, si j'ai le droit de m'exprimer ainsi, le feu sacré du Congrès.

Mesdames et Messieurs, il ne me reste qu'à vous remercier profondément de la bienveillante attention que vous avez daigné m'accorder.

IGNACIO GUTIERREZ-PONCE.

## République Mexicaine.

### RÈGLEMENT ET CONVERSION DES DETTES PUBLIQUES

#### Reprise des relations avec la Grande-Bretagne.

Le général Manuel Gonzalez, Président de la République, dont l'ardent patriotisme est bien connu, a compris que son pays ne pouvait et ne devait pas rester plus longtemps éloigné d'une grande nation comme l'Angleterre, et dont en somme le Mexique n'avait plus aucun motif sérieux de se plaindre; aussi n'a-t-il pas hésité dans l'intérêt de tous et sur les avis conformes de ses conseillers, à se mettre en rapport avec la Grande-Bretagne dont l'amitié peut, dans un moment donné, être très utile au Mexique.

Les heureux résultats de ce rapprochement ne sauraient être douteux pour personne, et c'est avec cette conviction que la Chambre et le Sénat s'empresseront de donner leur entière et prompte approbation aux propositions qui leur sont soumises en ce moment.

Ce sont de ces questions d'un intérêt majeur, pressant, indiscutable et dont la solution ne doit pas se faire attendre surtout lorsque cette solution ne blesse en rien le légitime orgueil d'une nation, et doit au contraire contribuer à augmenter sa considération, sa richesse et sa prospérité.

Depuis trop longtemps déjà la gravité de la crise qui pèse sur le pays, avait fait comprendre à tous l'impérieuse nécessité d'adopter des mesures sérieuses pour la faire cesser au plus vite, et voici, à ce sujet, ce que disait le *Trait d'Union* dans sa revue de quinzaine du 30 mars dernier :

« Il faut, croyons-nous, chercher surtout l'origine de la crise actuelle dans l'énorme exportation d'argent qui s'est faite depuis quelques mois, et peut-être aussi dans les besoins toujours croissants de l'État dont les revenus, malgré une augmentation de 25 pour cent sur les années précédentes, sont grevés de charges trop lourdes par le paiement des subventions aux compagnies de chemins de fer, aux concessionnaires de contrats de colonisation et à une foule d'entreprises que nos lecteurs connaissent déjà et qu'il serait par conséquent inutile de rappeler.

Les sommes très considérables expédiées à l'étranger ont à peu près vidé les caisses des capitalistes qui ne consentent que très difficilement — si même ils y consentent — à se démunir du peu d'espèces qu'ils tiennent en réserve. Les banques elles-mêmes n'escomptent plus et se bornent à quelques affaires courantes avec leurs anciens clients. Elles

observent une attitude prudente, nous le reconnaissons, mais il n'en est pas moins vrai que le commerce en souffre profondément, car il se trouve privé brusquement de l'appui d'établissements sur lesquels il croyait pouvoir compter.

Il reste encore assez d'argent et les mines en produisent suffisamment pour que l'existence métallique nécessaire soit bientôt reconstituée et la crise conjurée, mais c'est à la condition que l'exportation des piastres sera ramenée à des limites raisonnables et que le gouvernement restreindra ses dépenses en les subordonnant exactement à ses revenus.

Le désir de doter le Mexique de grandes voies ferrées, d'y voir se développer l'industrie, le commerce et l'agriculture, a peut-être entraîné le Gouvernement et les particuliers au-delà des bornes d'une sage prudence, mais beaucoup de nations ont passé par là, et qui ne s'en trouvent pas plus mal aujourd'hui, grâce à des mesures rationnelles prises à temps. Il n'est pas douteux pour nous que ce pays puisse agir de même et qu'il lui soit possible de mettre rapidement fin à la crise qu'il traverse en ce moment.

Loin de nous donc la pensée d'adresser des reproches intempestifs à l'administration actuelle, dont tous les efforts tendent au développement de la richesse nationale par l'impulsion puissante qu'elle a imprimée à toutes les entreprises utiles; nous ne voulions que préciser les dangers de la situation et en faire connaître les principales causes, sans prétendre avoir découvert un remède efficace et pratique.

Nous laissons ce soin à de plus compétents et nous nous bornons à indiquer la consolidation de la dette comme une des mesures les plus utiles qui pourraient être adoptées.

Il n'est pas de pays, en effet, qui ait construit ses chemins de fer, qui ait entrepris de grands travaux, avec ses seules ressources ordinaires; tous ont dû avoir recours au crédit et contracter des emprunts pour mener à bien de pareilles entreprises.

Pourquoi le Mexique échapperait-il à la loi commune, alors qu'il possède relativement beaucoup moins de ressources fiscales que les autres nations? Nous ne croyons donc pas qu'il puisse faire face aux dépenses énormes qu'il s'est imposées avec ses seuls revenus, et nous estimons qu'il devra en appeler au crédit s'il veut pouvoir tenir tous ses engagements. Mais il ne lui sera possible de le faire que s'il consolide sa dette dans des conditions raisonnables, et s'il garantit aux créanciers le paiement régulier aux intérêts. Que le gouvernement se montre disposé à cet acte de justice, et il trouvera dans la bourse de ces mêmes créanciers l'argent nécessaire pour faire face aux difficultés du présent et de l'avenir.

L'administration actuelle a donné trop de preuves de bon sens pour qu'il soit permis de douter d'elle, et nous nous tromperions fort si d'ici peu elle ne s'empressait pas d'établir définitivement son crédit sur des bases sérieuses et de se procurer ipso facto les ressources indispensables à l'achèvement rapide des grandes améliorations qui assureront à jamais le développement régulier de la richesse nationale.

Je crois inutile de faire ressortir la pleine confirmation que donnent aux réflexions reproduites ci-dessus les événements actuels qui sous peu seront entrés dans le domaine des faits accomplis. Car il ne faut pas voir seulement dans les deux paragraphes du *Diario Oficial* la reprise des relations avec l'Angleterre et la consolidation de la dette du Mexique; il faut y trouver aussi le fait qui en sera la conséquence nécessaire, c'est-à-dire la conclusion d'un emprunt dans le plus bref délai, et avec la facilité pour le gouvernement mexicain de choisir parmi les propositions qui lui ont été faites, la plus aquitable et la plus avantageuse pour les intérêts du pays.

En présence de semblables résultats, et à moins d'être partisan de l'opposition quand même, c'est sans réserve qu'il faut féliciter le général Gonzalez, auquel le Mexique devra une éternelle reconnaissance pour la fermeté inébranlable et l'infatigable persévérance que le chef de l'État n'a pas cessé d'apporter un seul instant à l'œuvre si bien commencée par son prédécesseur.

Le général Diaz avait, pendant sa présidence, inauguré une ère nouvelle pour son pays, et quand il remit au général Gonzalez les rênes du pouvoir, il avait bien mérité de sa patrie.

Il avait, en effet, assuré à jamais la paix dans toute la République; il avait affirmé solennellement le principe de la non réélection, qui avait soulevé tant de controverses et donné lieu à des révolutions périodiques si préjudiciables au progrès et au développement de la richesse nationale; il avait accordé les grandes concessions de chemins de fer dont

il voyait commencer les travaux; il avait enfin renoué avec la France des relations trop longtemps interrompues par la faute d'un souverain soumis aux exigences d'une ambitieuse coterie.

Il restait encore beaucoup à faire, mais le général Gonzalez accepta bravement la tâche qui lui incombait à son tour; il a déjà presque complété l'œuvre du général Diaz et il lui reste le temps de réaliser encore quelques projets qui augmenteront le grandeur de son pays.

Il est peu de chefs d'États qui aient, en de si courtes périodes de pouvoir, et au milieu de difficultés presque insurmontables, accompli d'aussi grandes choses, et c'est pour cela que les deux présidents ont acquis des droits impérissables à l'éternelle reconnaissance du Mexique et des nations civilisées.

I. BERTHIER.

## République Argentine

*Message du pouvoir exécutif national, lu par le président de la République, général Julio A. Roca, à l'ouverture du Congrès, le 4 mai 1883.*

(Suite)

### AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Nous conservons avec tous les États européens les meilleures relations; les légations; que vous avez créées contribuent puissamment à ce résultat en faisant connaître notre pays et en donnant chaque jour une nouvelle impulsion à nos intérêts commerciaux.

Nous sommes constamment invités à prendre part aux Congrès scientifiques qui se réunissent en Europe.

Le Pouvoir Exécutif, de son côté, ne perd pas l'occasion de répondre à ces attentions, et dernièrement il a prêté son appui à diverses commissions qui sont venues dans ce pays dans un but scientifique.

Nos relations avec l'empire du Brésil sont toujours aussi cordiales que possible, et il n'y a aucune crainte de les voir s'altérer. Les deux peuples et leur gouvernement s'attachent à fortifier les sentiments d'amitié réciproque qui les unissent.

Nous sommes également dans les meilleurs termes avec les nations américaines et particulièrement avec nos voisins les républiques Orientale, Paraguayenne et Bolivienne, qui s'unissent à nous chaque jour davantage sous l'influence de la paix et du travail.

Le déplorable incident survenu récemment sur les Andes et qui est l'objet d'une enquête minutieuse de la part du Pouvoir Exécutif, n'a interrompu en aucune façon la confiance et l'harmonie qui règnent entre la République du Chili et nous.

Le Ministre des Affaires Étrangères vous exposera dans le Mémoire qu'il doit vous présenter tous les faits relatifs à son département.

### FINANCES

Les recettes générales ont subi le mouvement ascendant de notre commerce, de notre crédit et du progrès général de notre pays.

Les recettes totales de l'exercice 1882 se sont élevées à \$ 26,763,985 27 centavos, ce qui donne une différence en plus de 7.58 0/0 sur l'exercice de 1881.

Le produit du premier trimestre de cette année démontre un accroissement proportionnel sur 1882 et une augmentation de 16.34 0/0 sur 1881. En continuant du même pas nos recettes auront doublé dans sept ans.

Je vous ai promis dans mon Message précédent d'opérer toutes les économies possibles dans les dépenses, afin de terminer l'année économique sans excéder le produit net des recettes; j'ai la satisfaction de vous annoncer qu'il m'a été donné de remplir cette promesse au-delà de mes espérances. Ainsi, tandis que les recettes générales de la nation ont atteint le chiffre de \$ 26,763,985 27 centavos, les dépenses totales n'ont réclamé que \$ 25,354,996 76 centavos, donnant un excédant de \$ 1,408,988 51 centavos, excédant qui joint aux \$ 3,712,962 54 centavos qu'ont produit les billets du Trésor que vous avez votés par la loi du 3 novembre 1881 et aux soldes existant dans les caisses nationales le 31 décembre de la même année, montant à \$ 2,312,704 16 centavos,

et enfin à d'autres fonds obtenus par des opérations de crédit, a été employé à diminuer la dette exigible arriérée et a mis le Trésor en situation d'éteindre rapidement tous les vieux comptes du passé.

Avec ces sommes on a amorti de la dette arriérée pour \$ 8,687,509,45 savoir :

Frais des années antérieures dont le paiement a été décrété en 1882, \$ 2,187,814,45.

Payé pour dettes exigibles sur les exercices antérieurs à 1882, \$ 6,509,695. Total, \$ 8,687,509,45.

Notre importation et notre exportation réunies forment un trafic total de 2,976,193 tonnes de marchandises dont la valeur en douane est de \$ 139,261,763,67 centavos; ce chiffre dépasse celui de 1881 de \$ 18,949,490,37 centavos; il dépasse celui de 1880 de \$ 33,660,526,82 centavos; l'augmentation est de plus de 16 pour 100 sur le trafic de 1881 et approximativement de 32 pour 100 sur celui de 1880.

Le total de l'importation a été de soixante et un millions deux cent quarante-six mille cent soixante-trois piastres et quarante centavos, en y comprenant quatre millions six cent soixante-cinq mille cent trente-quatre piastres et quatre-vingt-quinze centavos, valeur du matériel de chemins de fer et des machines pour l'industrie et l'agriculture qui ont été importées pendant cet exercice; ces articles ne devraient pas entrer dans le bilan commercial parce qu'ils sont des facteurs de production.

L'exportation a atteint soixante millions trois cent quatre-vingt-neuf mille cinquante-deux piastres et quatre centavos, donnant une augmentation de deux millions quatre cent cinquante mille cent soixante-cinq piastres soixante-dix centavos sur celles de 1881; la différence entre cette somme et celle de l'importation, en comptant les quatre millions six cent soixante-cinq mille cent vingt-quatre piastres et 95 centavos employées en machines, rails et instruments aratoires, est à peine de \$ 857,111 37 centavos, somme insignifiante et qui ne saurait constituer une différence inquiétante entre l'importation et l'exportation.

Le commerce de transit a été de \$ 17,626,548.

La dette publique consolidée a été servie avec ponctualité.

Le 31 décembre 1881, elle atteignait \$ 82,048,004 50 c., et à la fin de 1882 elle est de \$ 94,565,787 90.; l'amortissement a été dans cette période de \$ 3,655,257 13 c. et l'augmentation, par suite de nouvelles émissions, de \$ 14,283,788 50 c.

Qu'il me soit permis d'observer que cet amortissement constitue une diminution réelle du total de notre dette, tandis que l'émission ne représente que la transformation de dettes existantes ou l'acquisition d'œuvres reproductrices dont le revenu couvre avec excès l'intérêt et l'amortissement exigés par les titres émis.

Dans les 14 millions sont inclus les \$ 9,678,735 40 c. délivrés à la Banque de la Province de Buenos-Aires en paiement de la dette du Gouvernement National antérieur à l'année 1876. Nous avons ainsi transformé en une dette moins lourde une dette onéreuse, pour le paiement de laquelle la Nation s'était engagée à livrer le douzième de ses recettes.

Y sont inclus également les \$ 2,430,931 36 c. que coûte l'expropriation des travaux du Riachuelo dont le produit, indépendamment des grands bénéfices qu'il rapporte au commerce, est suffisant pour l'intérêt et l'amortissement du capital employé.

De l'emprunt des chemins de fer il n'a pas été distrait une seule piastre de sa destination.

De son produit net, qui a été de \$ 10,104,2834 c., on a employé, jusqu'à présent, en matériaux et constructions pour le prolongement de l'Andino, du Central Norte et de l'embranchement à Santiago del Estero, la somme de \$ 9,027,027 57 c.; il reste disponible \$ 1,077,197 77 c., qui, également, seront appliqués intégralement à la continuation de cet important travail.

La cote de nos titres de dette publique s'est maintenue pendant l'année passée avec une tendance constante à la hausse; tous ceux qui, ayant confiance dans le crédit de la Nation, se sont rendus acquéreurs de ces titres, ont réalisé de grands bénéfices; nous devons nous en féliciter, mais il est juste que le pays profite de la situation favorable de son crédit pour convertir ces dettes onéreuses en dettes d'intérêt moindre.

A la fin de la présente année la dette publique consolidée de 6 % d'intérêt, en y faisant entrer une faible partie grevée de 8 et de 9 % d'intérêt, sera réduite à la somme de \$ 75,418,201 31 c. La Nation consacre annuellement au service de cette dette, pour intérêt et amortissement, la somme de \$ 8,979,071 51 c.

Si le projet de conversion qui vous a été soumis l'année passée était sanctionné dans la période législative qui s'ouvre, il suffirait pour éteindre ces dettes, d'aliéner \$ 88,727,295 66 c., en titres de 5 % au type de 85, que la commission du Sénat a pris pour base de ses calculs.

Le service de l'amortissement et des intérêts de cette nouvelle dette se faisait avec \$ 5,323,637 73 c.

Si nous faisons l'émission sans amortissement pour un terme de vingt ou vingt-cinq ans, ce qui est préféré par les prêteurs quand le crédit des pays emprunteurs leur inspire une grande confiance, le service de la dette nouvelle n'exigerait que \$ 4,436,364 78 c. Dans le premier cas nous aurions chaque année \$ 3,655,423 78 c. disponibles, somme suffisante pour servir une dette de \$ 60,923,729 contractée dans les mêmes conditions. Dans le second cas, la différence entre le service actuel et celui qu'on ferait alors serait de \$ 4,542,696 73 c., somme avec laquelle on pourrait payer les intérêts d'une nouvelle dette de \$ 90 millions 853,934 60 c.

Enfin, sans augmenter d'une seule piastre ce que nous payons aujourd'hui pour la dette de 75 millions nous pourrions servir une dette de 149 millions, avec amortissement, ou une de 179 millions sans amortissement.

C'est ainsi que le crédit permet à un peuple comme à un particulier de disposer de ressources immenses.

De quelque manière donc qu'on réalise l'opération, ces avantages pour le pays sautent aux yeux. Par une seule opération de crédit nous pourrions entreprendre résolument un grand nombre de travaux publics dont les résultats bienfaisants sont impossibles à prévoir, nous pourrions terminer les grandes voies ferrées en construction et compléter, pour ainsi-dire, notre organisation, améliorer la condition de nos ports qui sont à peu près tels que les rencontrèrent les Espagnols, coloniser sur une vaste échelle nos territoires déserts, transportant les populations laborieuses partout où pénètre le chemin de fer et réalisant des travaux qui seraient autant de sources de richesse générale et de revenu public.

Les générations futures ne seraient qu'en apparence surchargées par ces dettes qu'on ne saurait considérer comme telles lorsque en réalité le capital s'emploie à accélérer la sève productrice du patrimoine national; bien différentes sont les charges qui nous ont été léguées, et qui ont été presque en totalité contractées pour payer des guerres et des révoltes, ce qui équivaut à jeter au feu le capital emprunté.

L'Australie, suivant un célèbre économiste français, est le pays qui occupe le premier rang parmi les nations du monde pour l'énormité de sa dette en proportion de sa population, et cependant cette dette est facilement supportée par ses habitants, parce qu'elle est compensée par un ensemble de propriétés nationales d'une valeur et d'un produit de beaucoup plus considérables.

Voilà, messieurs, le levier d'Archimède avec lequel on peut produire la plus grande révolution économique que puisse espérer un pays aussi bien doué par la nature que la République Argentine.

Jusqu'au 31 mars de la présente année, l'Hôtel des Monnaies a livré à la circulation 5,755,257 pièces d'or, d'argent et de cuivre, représentant une valeur totale de \$ 4,154,519 et 16 c. Une grande partie de ces monnaies se trouve aujourd'hui dans les caisses des Banques attendant le moment où celles-ci, suivant les prescriptions de la loi du 5 novembre 1881, retireront de la circulation les billets inférieurs à une piastre et changeront leurs types pour celui qui représente l'unité monétaire de la Nation.

Toutes les Banques se préparent à remplir les prescriptions de la loi, et je puis vous garantir que l'unité monétaire sera définitivement réalisée dans les délais prescrits, c'est-à-dire dans le courant de la présente année.

Je puis en plus vous assurer que dans cette même année l'Hôtel des Monnaies aura frappé en or ou en argent les sommes fixées par l'article 7 de la loi monétaire, et qu'on verra disparaître de notre circulation légale les monnaies étrangères qui ont jeté tant de perturbation dans notre commerce et arrêté le développement de la richesse publique et privée.

Désireux de pousser au développement de nos industries en diminuant les droits qui pèsent sur l'exportation, sans se départir de la prudence requise lorsqu'il s'agit de modifier les sources des recettes sur lesquelles reposent nos obligations les plus sacrées, je vous proposerai, lors de la discussion de la loi de douane pour l'année prochaine, la suppression de l'impôt sur tous les produits des *saladeros*, à l'exception des cuirs.

La loi qui dispose l'augmentation du capital de la Banque Nationale a été exécutée dans toutes ses parties; la souscription de 60,000 actions offertes au public a été couverte, et les titres qui représentent le capital à verser par le Gouvernement ont été immédiatement livrés.

Cette loi a commencé déjà à produire les résultats prévus, ainsi que le démontrent les rapports et les bilans de l'établissement.

Il est facile de constater l'augmentation de ces opérations et des services qu'il rend. La Banque Nationale représente aujourd'hui un des facteurs du progrès qui se manifeste dans toute la sphère de l'activité industrielle et commerciale du pays.

Mais si la dernière loi a contribué au développement du crédit personnel, il ne faut pas oublier que les grandes richesses inexploitées de notre sol réclament aussi le concours de la nation, et qu'il est important de faciliter le crédit réel.

Il serait certainement dans les convenances de la Banque Nationale de créer, avec les ressources de la nation, une section hypothécaire fonctionnant dans les limites que détermine la loi, et qui aurait pour mission de prêter à longue échéance et à un intérêt modique sur une garantie immobilière.

En contribuant à la formation du capital d'une Banque, le Gouvernement n'a pas eu en vue de réaliser un bénéfice ni de se montrer exclusif, il a voulu simplement mettre ses éléments au service du pays et faciliter l'accroissement du commerce en suppléant au manque d'initiative individuelle et à l'insuffisance des capitaux privés.

Je persiste donc à recommander à votre considération la nécessité vivement sentie d'une loi générale sur les banques, qui protège le capital et la place, comme aux États-Unis, sous la sauvegarde de la législation nationale. Je vous ferai remarquer que le nombre des banques d'État ou mixtes qui existent dans le pays n'est pas en rapport avec celui des banques particulières, et je ne crois pas me tromper en signalant comme une des causes de cette disproportion, l'absence d'une loi qui règle la formation et le fonctionnement des établissements de crédit, et qui, en les protégeant, attire par cela même le capital étranger.

#### JUSTICE

Malgré les défauts de notre législation, le pouvoir judiciaire de la République a fonctionné avec régularité pendant le courant de l'année, et a donné les plus grandes preuves de zèle et d'activité.

Cependant, pour rendre plus facile et plus prompt l'administration de la justice, je vous rappellerai la nécessité de sanctionner les réformes que réclame l'organisation des tribunaux, et qui sont de votre ressort.

Des progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'expédition des affaires judiciaires en matière criminelle. Mais je dois vous le dire avec toute la franchise que comporte le cas, notre procédure laisse encore beaucoup à désirer.

Pour activer l'expédition des causes qui est d'un si grand intérêt lorsqu'il s'agit d'un innocent injustement soupçonné, ou lorsque l'ordre et la moralité publique se trouvent intéressés dans la prompt répression d'un crime, le Pouvoir Exécutif vous présentera, au cours de la session, le projet d'un code de procédure criminelle. Le projet de code pénal est déjà entre les mains de vos commissions.

Le ministre de la justice a activé, par tous les moyens en son pouvoir, la rédaction d'un code minier dont le besoin se faisait vivement sentir depuis longtemps, et qui est devenu indispensable en ce moment, depuis que, grâce à l'esprit d'initiative qui se développe de jour en jour, les mines ont pris, dans diverses provinces, une immense importance.

Avec la sanction de ces projets et celle du code de procédure civile qui vous sera présenté incessamment, des besoins les plus urgents en la matière se trouveront, pour le moment, pleinement satisfaits.

#### CULTE

Je puis répéter, avec satisfaction, les paroles qui terminaient ce chapitre de mon dernier message. Les relations avec le Saint-Siège se sont maintenues cordiales. Rien n'est venu troubler la parfaite harmonie qui règne entre l'Église et l'État. Les représentants de l'une comme de l'autre ont su se maintenir, en toutes circonstances, dans leurs attributions respectives; aucun obstacle n'est venu embarrasser la route que nous suivons et porter atteinte à l'observation fidèle des lois du pays.

Dans le budget de l'année courante, vous avez voté certaines sommes destinées à faciliter l'érection ou l'achèvement de temples sur divers points du territoire.

Le ministère a déjà commencé à donner à ces sommes la destination à laquelle elles avaient été affectées, et je ne doute pas qu'elles ne concourent au progrès général de la Nation.

Je ne dois pas terminer ce chapitre sans consacrer au moins une parole au malheureux événement qui nous a privés d'un homme illustre, humble et vertueux. Je veux parler de la mort de l'évêque de Cordoba, Fray Mamerto Esquiú. L'église argentine a perdu, dans la personne de ce prêtre distingué, un de ses serviteurs les plus éclairés, et la chaire sacrée ne retentira plus du bruit de sa parole pleine d'éloquence et d'onction, toujours inspirée par la vérité, et constamment réchauffée par le saint amour de la patrie.

Le corps de Fray Mamerto Esquiú, embaumé par ordre du gouvernement, repose dans les caveaux de la cathédrale de Cordoba.

#### INSTRUCTION PUBLIQUE

L'instruction publique, qui continue à exciter le plus vif intérêt dans tout le pays, a été l'objet de l'attention toute spéciale du Pouvoir Exécutif.

Les provinces ont déjà donné leur adhésion à la loi des subventions.

Il existe, en ce moment, payées ou subventionnées par les deniers de l'État, quinze cent cinq écoles, sans compter les écoles normales, celles d'application et les annexes des collèges nationaux. Ces établissements sont fréquentés par cent douze mille quatre cents élèves.

La capitale compte cent soixante-dix écoles publiques et cent dix-huit écoles particulières, fréquentées ensemble par trente-trois mille cent quatre-vingt-dix élèves. Il n'a pas été possible d'obtenir des informations exactes sur les écoles particulières des provinces qui atteindraient sûrement, à en juger par les chiffres antérieurs, des proportions considérables.

Ces données prouvent les progrès que nous avons accomplis en matière d'éducation; mais ils ne répondent pas encore entièrement aux exigences du pays.

Relativement à la population, le nombre des écoles est réduit, et c'est à cette cause qu'on doit surtout attribuer le peu d'élèves qui les fréquentent.

Il y a, de plus, pénurie de professeurs compétents.

Dans toute la république, nous n'avons que treize écoles normales, et quoiqu'on se prépare à en établir quatre de plus, elles ne suffiront pas à fournir les maîtres nécessaires aux besoins de l'enseignement.

Cette pénurie, unie au manque de ressources financières, rend difficile l'établissement d'écoles nouvelles et prive un nombre considérable d'enfants des bienfaits de l'éducation.

C'est à la même cause qu'il faut également attribuer le peu d'empressement avec lequel sont fréquentés les collèges nationaux de certaines provinces. Les élèves suffisamment préparés pour y être admis font défaut, et c'est pour cela que le Pouvoir Exécutif a fondé, dans quelques-unes d'elles, des écoles annexes qui ont donné les meilleurs résultats.

La création de nouvelles écoles normales et le vote de fonds abondants pour satisfaire aux exigences de l'instruction primaire, sont donc aujourd'hui d'impérieuses nécessités.

La Commission d'éducation, dont l'organisation a été mise en harmonie avec la loi du budget et avec les lois antérieures qui la concernent, a régularisé les divers ressorts de sa juridiction. Sous la présidence d'un homme distingué, elle travaille avec zèle à établir l'instruction primaire sur des bases solides, et l'on peut dire, sans étonner personne, que, en peu de temps, elle a réalisé une grande œuvre, en apportant une méthode dans l'administration des revenus, en inspectant les écoles, en résolvant prudemment les difficultés existant dans les relations avec les provinces, et en faisant construire enfin, avec de faibles ressources, des locaux hygiéniques, spacieux et élégants, qui répondent admirablement à leur objet, et qui seront, pour la ville, un nouvel ornement. L'école publique sortira ainsi de la maison louée, étroite et presque toujours impropre au service exigé d'elle.

D'autres améliorations matérielles s'accomplissent de même, en ce moment, dans divers établissements d'éducation entretenus par l'État.

Dans quelques-uns d'entre eux on a procédé à des agrandissements; dans d'autres, à des réparations, et tous ont été pourvus, autant que les ressources l'ont permis, du ma-

ériel spécial qui facilite tant l'enseignement. On peut assurer que les collections d'objets des écoles normales, la dotation d'instruments des facultés universitaires et les cabinets de physique, de chimie et d'histoire naturelle des collèges nationaux ont été grandement améliorés, et, dans quelques-uns même de ces établissements, on est arrivé à n'avoir plus rien à désirer sous ce rapport.

En ce qui concerne l'enseignement, dans les universités, je dois vous dire qu'il est de tous points très satisfaisant. Les plans d'études répondent complètement aux exigences de notre état social et l'assistance des élèves est assidue grâce à la ferme direction de ceux qui se trouvent à la tête de ces établissements.

Il a été mis en vigueur, pendant que vous sanctionnez le projet qui vous avait été présenté, un décret qui rend uniforme la marche des deux universités, et par ce moyen les difficultés qui se présentaient quelquefois dans leurs relations, se trouvent complètement aplanies.

Je ne veux pas terminer ce chapitre sans vous parler de l'observatoire astronomique et faire mention d'un fait qui l'a placé bien haut dans l'estime du monde civilisé. L'observatoire a continué, pendant l'année qui vient de s'écouler, la tâche ardue qu'il s'était imposée, examinant notre ciel encore inexploré, et suivant dans leur marche les innombrables corps célestes qui traversent le champ de ses instruments. Au point de vue météorologique, il a continué à prévoir les changements de température, les probabilités de pluies et de vent de notre pays, et l'œuvre colossale, résultat de ses investigations, a valu à son directeur les plus hautes distinctions du monde civilisé.

L'observatoire astronomique de Córdoba a ainsi donné à la République Argentine droit de cité parmi les nations qui se préoccupent des sciences.

Je vous ai esquissé à grands traits l'état de l'instruction dans la République. Vous connaissez ses ressources et ses besoins. A vous maintenant de lui donner un plus grand développement, puisque c'est elle qui constitue la meilleure garantie de la liberté dans un état républicain.

#### GUERRE ET MARINE

L'armée régulière n'est pas restée inactive. Au Sud, au Nord et à l'Ouest de la République, elle a constitué la grande œuvre de la conquête du désert, luttant avec un courage et une abnégation exemplaires.

Dans mon message antérieur, je vous annonçais que la deuxième division se préparait à prendre possession des territoires au Sud du rio Agrio, balayant les débris des tribus qui restaient, sous ces latitudes, sur les versants des Andes. Le résultat immédiat devait être pour nous de voir s'ouvrir de toutes parts les portes de la Patagonie, depuis la mer jusqu'à la Cordillère. La troisième division devait prendre possession de la Pampa centrale, et la quatrième, opérer dans le Chaco.

Les deux premières de ces opérations ont été menées à bonne fin avec le succès le plus complet, et la dernière promet bientôt le même résultat.

Le général Villegas et la division du Rio Negro, qui ont mis fin à la guerre entreprise contre les Indiens depuis la conquête espagnole, et qui ont réuni au domaine de la nation de nouvelles et riches régions jusqu'alors inexplorées, méritent une mention spéciale.

Les Indiens sauvages ont disparu, sans espoir de retour, des vastes étendues de la Pampa et de la Patagonie, et nous pouvons désormais entreprendre de nouvelles luttes plus utiles et plus profitables à la civilisation.

Le mémoire du Ministère de la Guerre vous rendra compte des améliorations introduites dans l'administration et l'organisation de l'armée et des besoins auxquels il faut satisfaire pour que cette institution réponde à son but. Il vous rendra compte également de l'état de la discipline, des travaux de la flotte et des rapides progrès qu'elle a réalisés dans l'accomplissement de son importante mission, étudiant nos côtes immenses, sondant et balisant les ports, et levant des plans détaillés de nos côtes ainsi que de nos cours d'eau.

Avant de terminer ce chapitre, je dois vous manifester que, eu égard à la prospérité du pays, à l'ordre et à la tranquillité que désormais nul ne pourra troubler en mettant en péril les autorités constituées de la Nation, le Pouvoir Exécutif a l'intention de vous soumettre un projet rétablissant dans leurs anciens grades tous les chefs et officiers qui avaient été bannis de l'armée, à la suite de nos dissensions intestines.

Nous ne poursuivons, en cela, aucun dessein politique.

Nous n'avons que le désir d'effacer à jamais le souvenir de nos convulsions passées et d'unir de telle sorte la famille argentine, que tous ses membres puissent contribuer au progrès de la nation.

En présences des brillantes perspectives qui luisent devant la République, nous devons oublier que les officiers dont il est question ont méconnu leurs devoirs vis-à-vis leur Gouvernement, pour nous rappeler seulement que les uns ont vieilli dans les champs, que les autres ont versé leur sang sur les champs de bataille, et que tous ont rendu de signalés services à la gloire de leur patrie.

MESSIEURS LES SÉNATEURS,

MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

Rendant grâce à la divine Providence pour les bienfaits qu'elle a répandus sur la République, je déclare ouverte votre session.

Buenos-Aires, 4 mai 1883.

JULIO A. ROCA.

### Le lycée des arts et métiers dans la ville de Rio de Janeiro.

Une des branches de l'instruction publique à laquelle on commence à accorder une sérieuse attention au Brésil, est celle qui se rattache à l'instruction des classes ouvrières; cet enseignement est déjà mis en pratique dans les ateliers des arsenaux de marine et de guerre. L'Etat ne soutient aucun établissement d'enseignement industriel, mais il vient en aide par des subventions, qui sont augmentées chaque année, à l'établissement qui a été fondé dans ce but par l'initiative privée.

On a déjà cherché à réaliser quelque chose dans ce sens, dans les limites imposées par la situation financière du pays, soit en introduisant dans le programme de l'instruction publique primaire l'enseignement du dessin, soit en spécialisant l'enseignement professionnel dans les sujets multiples qui vont être discutés par le congrès pédagogique qui doit se réunir prochainement dans la capitale de l'empire.

Il existe à Rio de Janeiro un établissement dénommé Lycée des arts et métiers (*Lyceu de artes e officios*), qui fait grand honneur au Brésil.

Le mérite de la création de cette utile institution revient à M. Francisco Joaquim Bethencourt da Silva, qui est très connu comme écrivain et comme architecte. En cette dernière qualité, son nom est lié à quelques-uns des plus remarquables monuments de Rio de Janeiro.

M. Bethencourt da Silva était à peine âgé de vingt-six ans lorsqu'il entreprit la fondation du lycée des arts et métiers. C'est vers la fin de l'année 1856 que, sur son invitation, se réunirent quatre-vingt-dix-neuf citoyens appartenant à différentes classes sociales et fondèrent la société propagatrice des beaux arts, dans le but de créer et de soutenir une école des arts appliqués à l'industrie, ainsi qu'un journal consacré aux beaux-arts, et mettre en œuvre divers autres moyens de développer et de perfectionner, principalement les arts industriels, qui à cette époque étaient très négligés.

Une fois installée, la société propagatrice des beaux-arts élut aussitôt pour président le sénateur Euzébio de Quieroz Coutinho Mattoso Camara, qui eut pour successeurs les sénateurs Zacharias de Goes e Vasconcellos, et João Alfredo Correia de Oliveira.

D'après la loi organique de l'association, M. Bethencourt da Silva fut nommé secrétaire perpétuel de la société; comme tel il devait présenter, chaque année, le compte rendu des travaux, devoir qu'il a accompli sans y manquer une seule année, mais qui, faute d'être imprimés, n'offrent pas les données nécessaires pour faire l'histoire d'une association si importante; heureusement, pourtant, cette lacune fut remplie à temps par l'écrivain brésilien Félix Ferreira, qui publia en 1876 un livre sous le titre suivant: « De l'enseignement professionnel. — Le lycée des arts et métiers », in-8° de 240 pages, dans lequel il retrace minutieusement et d'après des documents toutes les phases du développement de cette institution.

En 1857, la société propagatrice commença la publication de son *Brésil artistique*, qui dura peu de temps, parce qu'il lui manquait les gravures qui sont le principal attrait des

publications de ce genre, spécialité artistique qui n'était pas cultivée au Brésil à cette époque<sup>1</sup>.

Le 22 mars 1858, la société propagatrice ouvrit les premières classes du lycée, qui avait été, quelques mois avant, inauguré solennellement et officiellement dans les salles du consistoire de l'église de Sacramento, et remit la direction du même lycée au peintre français Moreaux, aujourd'hui décédé, et qui exerça sa charge peu de temps.

Le local du consistoire ne tarda pas à devenir insuffisant; les classes du lycée furent alors transférées dans l'église abandonnée de S. Joaquim, qui appartenait à l'Etat.

Les classes du lycée ont fonctionné dans ce local depuis 1859 jusqu'à 1863, époque à laquelle où, faute de secours, la société ne put faire terminer quelques travaux que le gouvernement avait fait commencer, mais qu'il n'avait pu achever par suite des difficultés pécuniaires que lui avaient occasionnées les grandes dépenses de la guerre du Paraguay.

Les cours du lycée furent interrompus pendant près de quatre ans, et le découragement arriva à un tel point que quelques sociétaires proposèrent la dissolution de la société, ce qui, fort heureusement, ne se réalisa pas, car le fondateur de cette institution parvint à faire voter par le parlement un subside au moyen duquel il put terminer les travaux et rouvrir les cours du lycée en 1867.

Depuis cette époque, M. Bethencourt da Silva a pris la direction du lycée, que, jusqu'à ce jour, il n'a plus quittée.

En 1877, le lycée, qui occupait trois vastes salles, qui avaient été construites dans l'intérieur de l'église, la sacristie et le consistoire, ainsi que le local de l'institut commercial, comptait alors un si grand nombre d'élèves que tout cet espace (une superficie de quelques milliers de mètres carrés) se trouvait tout à fait insuffisant, et que plusieurs cours faisant partie du programme ne pouvaient pas fonctionner.

Le gouvernement ayant fait transférer le secrétariat du département de l'intérieur du vaste édifice qu'il occupait dans un autre de dimension plus petite et plus approprié, en fit la cession au lycée, qui s'y installa en 1878, après y avoir fait exécuter les travaux nécessaires à l'accommodation des classes. Ces réparations coûtèrent plus de 250,000 francs, dont une partie fut fournie par l'Etat et l'autre par des particuliers.

Plus tard, par suite du transfert de l'imprimerie nationale, du local qui était contigu au lycée, dans l'édifice qui avait été construit pour la recevoir, la société propagatrice sollicita et obtint du sénateur Gaspar Silveira Martins, alors ministre des finances, les anciens locaux de l'imprimerie nationale, où furent établies les classes spéciales pour le sexe féminin.

Ces nouveaux cours du lycée ont été aussi fondés grâce aux efforts et à l'initiative de M. Bethencourt da Silva, qui, faisant appel à la générosité publique, eut la satisfaction de voir dans les coffres de la société plus de 150,000 francs provenant de souscriptions populaires, d'un don de 10,000 francs, fait par S. M. l'empereur, et d'un autre don de 2,500 francs de S. M. l'impératrice, du produit d'une représentation donnée, au profit de cette œuvre, par la troupe lyrique, s'élevant à 20,000 francs, ainsi que d'une autre représentation donnée par une troupe dramatique, qui a rapporté près de 10,000 francs.

A l'occasion de l'inauguration de ces classes, le 10 octobre 1881, on fit paraître quelques publications commémoratives, parmi lesquelles brille au premier rang la *Palyanthéa* belle édition de luxe, qui témoigne des remarquables progrès réalisés par l'art typographique au Brésil, et à laquelle collaborèrent plus de 120 écrivains nationaux ou étrangers.

En 1882, on inaugura encore un cours commercial, en remplacement de l'institut, fermé par le gouvernement à cause du petit nombre d'élèves qui fréquentaient ses classes; aussitôt après leur ouverture, les cours du lycée comptèrent plus de 300 élèves, résultat qui met en évidence le crédit dont jouit près du public cet établissement d'instruction populaire.

Le lycée des arts et métiers occupe actuellement plus de 7,174 mètres carrés, répartis entre d'immenses salles et de longues galeries dans les différents corps de bâtiments parfaitement aérées et éclairées.

Outre les meubles et instruments indispensables aux

1. Le député Rodolpho Dantas, alors qu'il était ministre de l'intérieur, résolut de créer une chaire de xylographie (gravure sur bois) à l'académie des beaux-arts, et le sénateur Pedro Leao Velloso, son successeur à ce même département, vint de réaliser ce projet appelé à produire les meilleurs résultats dans les arts brésiliens.

classes, le lycée possède une grande quantité d'estampes pour l'enseignement du dessin, une belle collection de modèles de sculpture, une bibliothèque petite mais choisie, un excellent cabinet de physique expérimentale et un bon laboratoire de chimie, un grand nombre de tableaux à l'huile, des gravures et autres objets artistiques de valeur.

Il fonctionne actuellement au lycée soixante-quinze classes ainsi réparties :

*Pour le sexe féminin*<sup>1</sup>.

	Classes.
Portugais . . . . .	5
Dessin . . . . .	3
Musique . . . . .	3
Arithmétique . . . . .	2

*Pour le sexe masculin*<sup>2</sup>, *cours commercial*.

Portugais . . . . .	4
Français . . . . .	4
Anglais . . . . .	2
Arithmétique . . . . .	4
Algèbre . . . . .	1
Géographie . . . . .	1
Séréométrie . . . . .	1
Calligraphie . . . . .	2
Dessin linéaire . . . . .	2

*Cours d'art et d'industrie*<sup>3</sup>.

Dessin de figure . . . . .	3
Dessin d'ornement . . . . .	4
Dessin géométrique . . . . .	2
Architecture civile . . . . .	2
Dessin de machines . . . . .	2
Architecture navale . . . . .	2
Sculpture d'ornements . . . . .	2
Statuaire . . . . .	2
Musique . . . . .	3
Arithmétique . . . . .	2
Algèbre . . . . .	1
Géométrie . . . . .	2
Portugais . . . . .	5
Français . . . . .	2
Anglais . . . . .	2
Géographie . . . . .	1
Calligraphie . . . . .	1
Physique . . . . .	1
Chimie minérale . . . . .	1
Chimie organique . . . . .	1

Tous ces cours sont faits par 84 professeurs, parmi lesquels on rencontre les artistes les plus distingués de Rio de Janeiro, soit nationaux, soit étrangers, des ingénieurs, avocats, médecins, professeurs et employés publics; leurs services sont gratuits et ils donnent, en moyenne, deux heures de leçons le soir, trois fois par semaine.

Cet admirable exemple de dévouement à la cause de l'instruction du peuple donné par ce groupe de véritables philanthropes est encore rehaussé par de précieuses particularités: il existe des professeurs qui professent depuis plus de vingt ans.

Quelques-uns sont des artistes peu fortunés qui, demeurant dans les faubourgs éloignés de la ville, ne craignent pas d'affronter les intempéries pour ne pas manquer leurs cours gratuits.

Un sculpteur, Querino Antonio Vieira, aujourd'hui décédé, outre qu'il professa pendant plus de vingt-deux ans, exerça également gratuitement la place de simple commis aux écritures, et cela pendant plus de dix années consécutives.

Pendant l'année 1882, le nombre d'élèves des deux sexes qui ont fréquenté les trois cours a été de 3,261, dont 885 du sexe féminin et 2,376 du masculin, répartis et classifiés de la manière suivante :

*Sexe féminin, par nationalité.*

Brésiliennes, 849; Portugaises, 25; Italiennes, 5; Françaises, 2; Orientale, 1; Suédoise, 1; Espagnole, 1; Argentine, 1.

1. Dans le courant de 1883, on doit ouvrir un cours d'histoire du Brésil, une classe de français et une autre de calligraphie.

2. Le cours commercial est divisé en quatre années; actuellement sont enseignées seulement les matières faisant partie de la 4<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> années; à part les cours indiqués plus haut, il manque encore ceux d'allemand, d'histoire, de statistique commerciale, de tenue des livres, d'éléments des sciences économiques, droit commercial, économie politique et correspondance commerciale.

3. Il manque encore les classes d'esthétique, d'histoire des beaux-arts, de botanique et minéralogie, qui n'ont pu être installées faute de local nécessaire.

*Concours commercial, par nationalité.*

Brésiliens, 373; Portugais, 95; Italiens, 3; Espagnols, 2; Autrichiens, 9; Paraguayens, 8; Allemands, 8; Orientaux, 5; Argentins, 3; Américains du Nord, 3; Belges, 2; Anglais, 1; Africain, 1.

Depuis 1858 jusqu'à 1882 — 18,597 élèves ont suivi les cours: du sexe féminin, 1,720, et du sexe masculin, 16, 878.

*Du sexe masculin, par nationalité.*

Brésiliens, 13,114; Portugais, 2,954; Français, 212; Espagnols, 152; Italiens, 124; Allemands, 100; Anglais, 60; Paraguayens, 54; Orientaux, 36; divers, 74.

Après quelques années, le gouvernement, ayant reconnu l'utilité et la stabilité des cours du lycée, proposa à l'assemblée législative et obtint, pour cet établissement des subventions annuelles importantes. La plus forte, qui était de 125,000 francs, fut accordée sur la proposition du député Rodolpho Dantas, ministre de l'intérieur.

Malgré tous ces secours, le lycée n'a pas encore pu ouvrir les ateliers normaux destinés au complément de l'enseignement artistico-industriel; néanmoins, la sollicitude dont le gouvernement actuel a fait preuve envers cette importante branche de service public permet d'espérer que quelques-uns de ces ateliers ne tarderont pas à fonctionner.

« Une visite au lycée des arts et métiers pendant les heures de travail, dit un de nos écrivains, est un des spectacles les plus intéressants qu'un esprit philosophique puisse observer. Cet immense établissement, éclairé par des milliers de becs de gaz, où plus de 3,000 élèves reçoivent l'instruction artistique, littéraire et scientifique, ressemble à une immense ruche regorgeant d'abeilles, d'où s'échappe à peine un léger murmure étouffé, car le règlement du lycée ne permet aucune conversation entre les élèves de nature à troubler ceux qui travaillent. »

On constate en effet, non sans étonnement, quelle parfaite discipline se maintient parmi tant de centaines d'individus appartenant à des classes sociales si multiples et si différentes.

(Public. off.)

**Aperçu historique des États-Unis de Colombie.**

(Suite)

**ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE (1861-1882)**

En vertu des conventions passées entre les divers États de l'Union, le pays reprit son nom de COLOMBIE et le gouvernement en fut confié provisoirement au général T. C. DE MOSQUERA, qui convoqua une Convention nationale dans la ville de Rionegro (Antioquia).

Cette assemblée (1863) donna au pays la constitution fédérale qui le régit actuellement et suivant laquelle le territoire de la Colombie est partagé en neuf États quasi-souverains: *Antioquia, Bolivar, Boyaca, Cauca, Cundinamarca, Magdalena, Panama, Santander et Tolima.*

Le gouvernement fédéral se compose: du pouvoir exécutif, exercé par un président responsable et non rééligible, assisté de sept secrétaires d'État, dont le mandat ne dure que deux ans; du pouvoir législatif, exercé par le Congrès, formé d'une Chambre de représentants élus à raison d'un député par cinquante mille âmes, et du Sénat des plénipotentiaires, composé de trois sénateurs pour chaque État; enfin, du pouvoir judiciaire, exercé par la Cour suprême fédérale, composée de cinq magistrats, et par les autres cours et tribunaux de la République.

Le gouvernement de l'Union est spécialement chargé de la direction des affaires étrangères et ecclésiastiques, de la conservation de la paix publique, de l'administration des douanes, du monnayage, de l'instruction primaire, secondaire et supérieure, des postes et télégraphes, de la police, des routes fluviales et intérocéaniques, de la colonisation, de l'émigration et, en général, de toutes les affaires politiques ayant un caractère national.

Les États peuvent s'organiser comme ils l'entendent, pourvu que ce soit sur les bases d'un gouvernement républicain, à temps, alternatif et responsable. Ils ont leur législation civile et criminelle spéciale; ils peuvent lever des armées, établir des impôts, en un mot, exercer toutes les attributions de la souveraineté, même à l'égard des affaires de la compétence du Gouvernement général, à l'exception, toutefois, des relations extérieures, du monnayage, du ser-

vice douanier et de la fixation des poids et mesures officiels<sup>1</sup>. Dans les cas de conflits, c'est la Cour suprême qui décide, soit en suspendant les lois des États qui sortent évidemment de leur sphère d'action constitutionnelle, soit en suspendant celles du Congrès qui se trouvent dans le même cas. Dans le premier cas, c'est le Sénat qui décide en dernier ressort, et dans le second, ce sont les assemblées législatives des États.

Cette constitution ne reconnaît point de religion officielle (l'Église étant séparée de l'État) et garantit la liberté absolue de la presse et de la parole, le droit d'association et de réunion sans armes, la liberté de l'industrie et du commerce. Elle facilite beaucoup la naturalisation des étrangers et a mis en pratique presque toutes les théories politiques et économiques de l'école libérale de 1849, en commençant par l'abolition de la peine de mort. Nous n'avons pas à nous prononcer ici sur les mérites ou les défauts d'un code qui a été si vivement attaqué par quelques uns, si chaleureusement défendu par d'autres; nous voulons seulement constater que c'est l'expérience la plus hardie, dans le sens libéral, que l'on ait jamais tentée pour les institutions d'un pays dans ce siècle.

Élu président par la Convention, le général MOSQUERA s'attacha à pacifier le pays, encore troublé, et à repousser par la force une seconde invasion des Equatoriens, qui, sous les ordres, cette fois, du général FLOREZ, avaient envahi le Cauca. L'armée de Florez fut totalement défaite à Cuaspud, le 6 décembre 1863, sans que les vainqueurs, pas plus cette fois que l'autre, n'exigeassent des vaincus la moindre rançon ou indemnité, soit en argent, soit en territoire: glorieux exemple de généreuse fraternité, donné par la Colombie et qui, espérons-le, ne sera pas perdu.

Le D<sup>r</sup> MANUEL MURILLO TORO (du Tolima), président de 1864 à 1866, parvint par la sagesse de sa politique à calmer les esprits, encore mal remis des souffrances de la guerre civile de 1861, et donna une impulsion vigoureuse à la construction du réseau télégraphique.

Le général MOSQUERA, élu président pour la troisième fois, de 1866 à 1868, trouvant trop lourd le joug des lois, prétendit dissoudre le Congrès et assumer la dictature, le 29 avril 1867; mais le général en chef de l'armée, M. SANTOS ACOSTA, deuxième suppléant du président, déposa celui-ci le 23 mai suivant et convoqua le Congrès en une réunion extraordinaire. Le général Mosquera, jugé par le Sénat, fut condamné à trois ans de bannissement et tout rentra dans l'ordre. Le général Acosta a eu l'honneur d'avoir réorganisé l'Université nationale, qui avait été supprimée en 1852.

Le général SANTOS GUTIERREZ (de Boyaca), 1868-70, gouverna le pays avec honnêteté et fermeté, et malgré la crainte qu'on eut un instant de voir la paix troublée, il n'en fut rien. Son successeur, le général EUSTORGIO SALGAR (de Bogota) fut encore plus heureux que lui, car c'est de cette époque que date la grande et puissante impulsion donnée à l'instruction publique en Colombie. Il appela des maîtres d'école allemands et créa des écoles normales dans toute la république. La première grande banque nationale fondée dans le pays, la *Banque de Bogota*, fut organisée au capital de 12,500,000 francs, grâce aux efforts du secrétaire d'État aux finances, M. *Salvador Camacho Roldan*. On est redevable en outre à cette administration progressiste de la construction du chemin de fer de Sabanilla à Barranquilla, sur le littoral de l'Atlantique, de la continuation du Capitole national, etc., etc.

M. MANUEL MURILLO TORO, élu président pour la seconde fois, de 1872 à 1874, sut maintenir l'ordre, fit la conversion de la dette extérieure et continua le mouvement d'instruction publique inauguré sous son prédécesseur. Le réveil scientifique et industriel, que la réorganisation de l'Université et la création d'établissements de crédit avait tant favorisé, provoqua l'éclosion de plusieurs projets de travaux publics plus ou moins gigantesques, parmi lesquels joua un rôle très important celui de la construction d'une voie de fer de Bogota au Carare, sur le rio Magdalena, projet d'ailleurs mort-né, qui devint bientôt une arme politique et fut la cause de la division du parti libéral.

M. le docteur SANTIAGO PÉREZ (de Boyaca), 1874-76, prit possession du pouvoir sous les meilleurs auspices. Le pays était dans un état florissant et prospère. L'esprit d'association, longtemps endormi, s'était enfin éveillé, et de tous côtés surgissaient de grandes entreprises industrielles. Les travaux du chemin de fer de Medellin au rio Magdalena, de

Cali (Cauca) au Pacifique, du Carare et autres, se continuaient avec un enthousiasme aussi grand qu'irréfléchi; l'éclairage au gaz fut établi à Bogota par une Compagnie nationale organisée par M. *Nicolas Pereira Gamba*; une fabrique d'acide sulfurique fut installée; enfin, partout se faisaient sentir les bienheureux effets d'une activité commerciale et industrielle jusqu'alors sans exemple. Malheureusement, les élections présidentielles furent très disputées et il éclata dans l'État de Bolivar une révolte qui n'était que le prélude de la guerre civile qui devait ensanglanter le pays en 1876. Comme, par suite, il n'y eut pas d'élection du président par le peuple, le Congrès élit M. AQUILLO PARRA (de Santander), qui fut président de 1876 à 1878. Mais les États d'Antioquia et du Tolima, dont les gouvernements appartenaient au parti conservateur, crurent le moment opportun pour essayer de reprendre la direction des affaires publiques et déclarèrent la guerre au gouvernement fédéral. Le 12 août 1876, une armée antioquienne envahit le Cauca, où des soulèvements successifs eurent lieu, sous les ordres immédiats des évêques de Pasto et Popayan, ainsi que dans le Cundinamarca, le Boyaca et l'État de Santander. La révolution fut toutefois vaincue, mais non sans de grands et coûteux efforts, car le pays eut à soutenir pendant plusieurs mois une armée de 70,000 combattants des deux côtés, dont voici la distribution suivant les chiffres officiels: Troupes du gouvernement: Bolivar, 1,000 hommes; Boyaca, 6,000; Cauca, 10,000; Cundinamarca, 16,000; Magdalena, 2,000; Panama, 700; Santander, 6,000, et Tolima, 2,000; total: 43,700 hommes. Troupes des révolutionnaires: Antioquia, 14,000; Boyaca, 1,800; Cauca, 3,300; Cundinamarca, 3,000; Magdalena, 1,200; Santander, 1,000; et Tolima, 2,000; total: 26,300 hommes. Le prétexte de la guerre avait été la suppression de l'enseignement religieux dans les écoles du gouvernement, de sorte qu'elle prit un caractère de lutte religieuse qui faisait craindre toutes les horreurs d'une guerre de partisans. Mais, soit à cause de l'instruction, qui est beaucoup plus répandue aujourd'hui, soit pour toute autre cause, la révolution fut vaincue sans que ni d'un côté ni de l'autre on eût à déplorer beaucoup de ces actes odieux dont nos guerres civiles antérieures n'avaient donné que trop d'exemples. Après la victoire, le gouvernement amnistia ceux qui avaient pris part à l'insurrection, à l'exception toutefois des évêques du Cauca et d'Antioquia, qui subirent deux ans de bannissement. M. Parra eut à cœur de signer, avant de quitter la présidence, le contrat pour l'ouverture du canal intérocéanique, dont M. de Lesseps est aujourd'hui le concessionnaire.

Le général JULIAN TRUJILLO (de Popayan), le chef heureux qui avait vaincu la révolution, fut élu à une grande majorité et gouverna de 1878 à 1880. Malgré les difficultés financières créées par la guerre, il paya les intérêts arriérés de la dette extérieure et travailla au relèvement du pays.

Le docteur RAFAEL NUNEZ (de Cartagena), président de 1880 à 1882, a provoqué la réunion d'un congrès américain à Panama, projet qui d'ailleurs n'a pas eu de suites; il a signé la paix officielle, pour ainsi dire, avec l'Espagne, qui ne nous avait point encore reconnus, et il a, enfin, fort encouragé certaines entreprises d'utilité publique dont on ne peut pas encore apprécier les résultats. C'est sous son administration qu'a été commencée l'entreprise du chemin de fer de Bogota à Girardot, et il a fondé la *Banque Nationale de Colombie*, au capital de 50 millions de francs. Il vient d'être remplacé, le 1<sup>er</sup> avril 1882, par le docteur FRANCISCO JAVIER ZALDUA, élu président pour la période constitutionnelle de 1882-84. Son élection offre ceci d'extraordinaire, qu'il n'a pas eu de concurrent et que de l'aveu de tous les partis politiques la présidence lui a été décernée comme le juste prix d'une longue vie, pleine d'honnêteté et de vertus.

Dans cette longue série des présidents qui se sont succédé depuis 1831, il est à remarquer que deux seulement (Obando et Mosquera) ont été déposés avant l'expiration de leurs mandats, et cela par des raisons qui justifiaient leur mise en accusation, car tous les deux aspirèrent à la dictature. Il est aussi à remarquer que la transmission du pouvoir s'est effectuée toujours régulièrement; car, même en 1861, les pouvoirs du président Ospina étaient légalement expirés lorsque le général Mosquera entra dans la capitale. Ajoutons encore, à l'honneur de nos gouvernants que, quel qu'eût été le parti politique auquel ils aient appartenu, aucun d'entre eux ne s'est enrichi dans la présidence, ni n'a jamais essayé de trahir son pays; ils ont tous commis des fautes, car c'est le lot de l'humanité d'être faillible, mais aucun n'a forfait à l'honneur.

Les deux grands partis politiques qui se disputent le pou-

1. Le système métrique décimal français a été officiellement adopté dans la Colombie depuis 1851.

voir en Colombie, sous les noms de libéraux et de conservateurs, ont dirigé alternativement les affaires du pays dans les cinquante dernières années : les conservateurs à peu près pendant vingt-deux ans, et les libéraux pendant vingt-huit ans. Ceux-ci détiennent le pouvoir depuis 1861.

RICARDO S. PEREIRA.

### Le Venezuela à Paris.

En visitant l'exposition alimentaire des Champs-Élysées, nous avons été agréablement surpris de voir qu'une de nos républiques, le Venezuela, avait réussi à remporter le grand diplôme d'honneur avec médaille d'or et à appeler l'attention de tous les visiteurs par le luxe et l'apropos de son installation ainsi que par l'excellence des cafés exposés, dont la dégustation avait été organisée dans le but d'attirer davantage l'attention du public, qui ne tarda pas à se convaincre que les cafés de Caracas n'ont à craindre aucune compétition sérieuse de la part du produit similaire d'autres provenances.

Nous avons pensé tout d'abord que le gouvernement vénézuélien avait eu l'heureuse idée d'organiser cette exposition nationale, au sein d'une exposition parisienne. Nous sûmes plus tard que cette belle et intelligente installation était due au zèle patriotique de M. Parra Bolivar, consul du Venezuela au Havre.

La presse parisienne a rendu justice aux efforts du sympathique fonctionnaire vénézuélien, qui vient de faire, à lui seul, en faveur de la principale industrie de son pays, pratiquement, plus que tout ce qu'on avait fait jusqu'aujourd'hui pour appeler l'attention des consommateurs sur un produit effectivement excellent.

Voici ce que nous lisons dans le *Figaro* du 24 juin :

« Le grand diplôme d'honneur a été accordé à M. Parra Bolivar, consul de Venezuela, pour le *café Caracas*, qu'il a importé en France. Cette distinction a donné lieu à une ovation spontanée. Constatons que nous avons été les premiers à proclamer les qualités du *café Caracas*, aujourd'hui apprécié de tous. »

D'autres journaux en ont parlé longuement <sup>1</sup>.

Ajoutons que les *cafés Caracas* exposés par M. Parra Bolivar ont remporté également le grand diplôme d'honneur de l'académie de cuisine.

Le prince Mustapha Pacha, qui a visité et a dégusté ces cafés, a envoyé frapper une médaille d'or spéciale, unique, pour ce produit et pour son exposant.

En outre, l'administration de l'exposition, considérant que M. Parra Bolivar avait contribué grandement au succès de cette fête, lui a décerné une couronne civique, témoignage éloquent de sympathie et de reconnaissance.

Dorénavant la marque des *cafés Caracas* sera une des plus recherchées en France. Un grand établissement vient d'être ouvert à Paris, 13, rue des Martyrs, comme dépôt central des cafés vénézuéliens ; d'autres dépôts s'ouvrent dans ce moment dans les autres principales villes de la République.

Nos congratulations sincères à M. Parra Bolivar pour son éclatant succès.

Des fêtes se sont organisées au sein de l'exposition.

Il a été question à ce sujet du Venezuela.

Voici ce que nous lisons à ce propos dans le *Figaro* du 19 juin.

« Une fête tout intime vient d'avoir lieu à l'exposition alimentaire du Cours-la-Reine. Un groupe d'exposants vou-

<sup>1</sup> Nous prenons au hasard *La Science culinaire* du 20 mai :

« Nous voilà en face d'une vaste et riche installation de café ; un salon luxueusement meublé nous attend pour le déguster à la turque.

L'enseigne porte : *Café des Etats-Unis de Venezuela*.

Qu'est-ce donc que ces cafés ? Il y a là toute une révélation à faire. Le Venezuela fournit pour plus d'un million et demi de sacs de café, expédiés par les ports de Laguayra, Puerto Cabello et Macaraïbo, dont ils portent les noms dans le grand commerce européen, mais que les consommateurs ne connaissent que sous les noms de Martinique, Moka, etc.

M. Parra Bolivar, consul de Venezuela au Havre, tenant à justifier de la véritable provenance des cafés de son pays, a entrepris à ses frais leur exposition avec dégustation gratuite, et il a établi un dépôt spécial, 13, rue des Martyrs. Nous avons eu l'occasion de déguster ces cafés, et nous devons affirmer qu'ils sont de premier choix et de qualité équivalente aux meilleurs cafés connus. »

lant fêter à Paris le centenaire du libérateur Bolivar que la République de Venezuela se dispose à célébrer, a organisé une fête en l'honneur du sympathique consul de ce pays, le docteur Parra Bolivar, exposant et importateur en France, du café Caracas.

M. le comte de Gourcy-Pagny, consul, prenant la parole au nom du jury, a porté un quadruple toast : « Au Venezuela, au libérateur Bolivar, au président Guzman-Blanco, et au héros de la fête, M. le docteur Parra Bolivar. Il a chaudement félicité ce dernier des efforts constants qu'il fait depuis un quart de siècle pour augmenter les relations commerciales entre la France et le Venezuela.

On a vivement applaudi l'air national du Venezuela, orchestré et magistralement exécuté par M. Damaré et son orchestre. »

Nous profitons de cette occasion pour entretenir nos lecteurs du monument qui vient d'être expédié à Caracas, en honneur du libérateur Simon Bolivar, destiné à l'exposition que le gouvernement du Venezuela a décrétée pour commémorer le centenaire du grand patriote américain.

Nous avons eu le plaisir d'examiner cette œuvre d'art, ce petit chef-d'œuvre de sculpture signé par un nom qui n'est certainement pas le premier venu, — M. Vital Dubray.

C'est un monument en bronze, en marbre et en granit de Belgique, de trois mètres de hauteur.

La statue de Bolivar plane au-dessus d'un ensemble d'allégories se rapportant aux faits plus marquants de sa vie. Des bas-reliefs, des inscriptions bien choisies, donnent à ce petit monument un cachet d'originalité et de bon goût artistique qui charme tout d'abord et qui finit par émouvoir nécessairement le cœur, s'il s'agit d'un cœur américain, de celui qui l'examine, car il passe nécessairement en revue les faits les plus émouvants, les épisodes les plus héroïques de l'émancipation du Nouveau-Monde, cette épopée brillante où le génie de Bolivar et de S. Martin réalisèrent de vrais miracles au milieu du sang et des désastres de la farouche résistance espagnole.

Un monument de cette espèce ne réussit pas seulement par la perfection artistique de l'exécution.

Il faut qu'il parle au cœur, qu'il représente, qu'il commémore le sujet qu'on a en vue de perpétuer dans le sentiment public.

C'est la composition, l'idée, le dessin du monument, ce qui constitue la partie principale de l'œuvre, celle qui lui assurera la réussite ou qui produira son insuccès.

Et c'est la composition de ce petit monument que nous avons admiré le plus ; tout ce qui se rapporte aux faits historiques, à la signification des allégories, aux inscriptions, est réellement parfait, sans laisser de reconnaître la part très importante de M. Dubray, qui a interprété avec autant d'art que d'apropos les inspirations de M. Parra Bolivar, car nous devons rappeler encore cette fois-ci le nom de M. Parra Bolivar, le directeur infatigable de cette œuvre patriotique.

Les frais de ce monument ont été supportés par une partie des membres du corps consulaire vénézuélien résidant en Europe.

Nous applaudissons, sincèrement convaincus que ces fonctionnaires ont fait là une œuvre digne de notre Amérique, qui a tant besoin de mettre en lumière, ici même en Europe, les grands hommes auxquels nous devons l'indépendance et la liberté.

PEDRO S. LAMAS.

### Courrier d'Amérique.

**République Argentine.** — Après avoir mis sous les yeux de nos lecteurs le message du président Roca, il nous serait difficile de rien ajouter de nature à renseigner le public au sujet de la situation extraordinairement prospère de ce pays.

Disons, simplement, que chaque jour on signale de nouveaux symptômes qui font prévoir un développement encore plus brillant des richesses de cette région privilégiée de l'Amérique.

— Le congrès a commencé ses travaux avec un entrain de bon augure. Plusieurs projets importants, d'initiative gouvernementale et parlementaire, étaient à l'étude.

— La province de Buenos-Aires a également inauguré ses travaux législatifs.

Nous avons sous les yeux le rapport soumis aux chambres par le gouverneur *ad interim*, M. Gonzalez Chaves, le Dr. Dardo Rocha ayant demandé quelques jours de congé

après avoir été cruellement éprouvé par le décès d'un de ses fils, circonstance qui a fourni à la société de Buenos-Aires une nouvelle occasion de témoigner à l'éminent citoyen et au mandataire intègre la sympathie et l'attachement qu'il a su inspirer à la grande majorité de la nation.

M. Gonzalez Chaves, chargé par cette circonstance d'ébaucher le grand et brillant tableau des progrès de la province de Buenos-Aires et de mettre à jour le résultat des réformes, des créations, des plans exécutés par l'infatigable et patriotique citoyen mis à la tête des affaires publiques, a réussi en effet à émouvoir l'opinion de tous les cercles et de tous les partis, — les amis, les indifférents et les ennemis eux-mêmes avouent qu'on ne saurait prétendre davantage de l'effort et de l'intelligence d'un homme auquel on aurait confié l'administration publique d'un État.

Il y a deux ans, la province de Buenos-Aires comptait dans sa juridiction la ville du même nom, avec une population de 300,000 âmes, avec un commerce et une activité industrielle sans rivale dans toute la partie latine du continent.

La fédéralisation de cette ville, aujourd'hui capitale de la République, retrancha de la province de Buenos-Aires cette fraction principale de sa richesse et de sa prospérité.

Ce fut alors, dans le moment de cette crise douloureuse mais nécessaire, que le D<sup>r</sup> Dardo Rocha accepta la lourde tâche de réorganiser la province, de trouver de nouveaux éléments de prospérité et d'influence économique pour cet État, décapité un moment, mais qui devait prouver bientôt à la République que, nonobstant l'amputation qu'il avait consentie dans l'intérêt commun de la grandeur nationale, ses forces s'étaient développées tellement, ses ressources s'étaient multipliées si extraordinairement, qu'il se trouvait plus fort, plus riche, plus puissant qu'auparavant : et, ce résultat, c'est l'œuvre du D<sup>r</sup> Dardo Rocha : il faut l'avouer ; on ne saurait le méconnaître.

Nous allons prendre au hasard quelques passages du rapport soumis au Corps législatif par M. Gonzalez Chaves.

« La nappe d'eau semi-jaillissante qui traverse une couche de sable fluide a fortement préoccupé l'attention parce qu'elle permet de résoudre une question du plus grand intérêt pour la production. Il paraît aujourd'hui démontré que cette nappe est inépuisable.

« Le Pouvoir Exécutif a contribué à faire établir dans plusieurs municipes un service des eaux courantes dont il a confié l'administration à une commission générale.

« Ce service existe actuellement à Belgrano et à San Martin. On s'occupe de l'établir à San José de Flores, à Chivilcoy et à Bahia Blanca.

« Je ne dois pas vous cacher que tous ces travaux et toutes ces dépenses ont été faites surtout pour généraliser l'emploi de la nappe [semi-jaillissante, en démontrant que cet emploi est non seulement possible, mais encore avantageux, et qu'il permet d'établir, pour une somme relativement minime en comparaison des avantages qui doivent en résulter, un service complet d'irrigation sur une grande étendue de terrain. Le jour où ce système sera adopté dans la province, l'agriculture aura fait un pas immense. A ce sujet, il vous sera communiqué, en temps opportun, un projet de loi auquel vous voudrez accorder toute votre attention.

« Vous savez que, tout en complétant le réseau des voies ferrées, le Pouvoir Exécutif a fait étudier la canalisation du sud de la province. Ces études sont terminées depuis Ajó jusqu'aux sources du Vecino, et l'on pratique en ce moment celles du canal de jonction entre le district de Dolores et la mer.

« Les ingénieurs qui ont été chargés de ces travaux préparatoires sont d'avis que non seulement il est possible de faire écouler toutes les eaux stagnantes du Vecino, mais encore qu'il sera très facile de construire, à peu de frais, des canaux navigables pour les embarcations de faible tonnage.

« Ces canaux, tout en ouvrant à l'exportation des produits une voie commode et peu coûteuse, auront en plus l'avantage de répandre la fertilité sur les terres qu'ils traverseront.

« Le Pouvoir Exécutif soumettra ces études à votre approbation et vous proposera de faire commencer les travaux, que leur nature même permet, d'ailleurs, de ne pas trop presser, tout en obtenant, sur le point qu'on aura choisi, tous les avantages qu'on est en droit d'en attendre.

« Vous avez à l'étude un projet de construction d'un petit canal qui doit unir les rivières de Tapalqué et de Las Flores et grossir le volume des eaux du Rio Salado, en desséchant les terres sur son parcours.

« On attend avec impatience que vous donniez votre approbation à ce projet dont l'exécution doit être d'une très grande utilité pour le sud-ouest de la province et n'entraînera que des dépenses insignifiantes.

« La construction d'un pénitencier à Sierra-Chica sera bientôt un fait accompli.

« Les études sont terminées, les plans ont été approuvés, on a donné l'ordre de commencer les travaux et vous avez reçu un projet de loi vous demandant d'autoriser la dépense.

« Les frais occasionnés par les études ne se sont élevés qu'à 72,158 \$ m/c : vous en aviez voté cent mille.

« On a fait aussi des études pour la construction d'un petit embranchement qui reliera le pénitencier au chemin de fer du Sud. Les travaux, qui commenceront prochainement, ne demanderont que très peu de temps. La distance à parcourir est insignifiante et il n'y a aucun ouvrage à construire sur la ligne. Cet embranchement servira pour le transport des matériaux destinés à la construction de l'édifice, et l'on en tirera des pierres qui seront ensuite travaillées dans l'établissement.

« Avant même que les études préliminaires fussent achevées, le Pouvoir Exécutif avait déjà envoyé sur place un groupe de vingt condamnés et plusieurs ouvriers libres pour préparer à l'avance les matériaux.

« Afin de mettre tout ce monde à l'abri des intempéries, on a construit un hangar assez grand pour loger cinquante hommes, une petite maison pour l'administrateur et un corps de garde pour les gendarmes.

« Les résultats obtenus jusqu'à ce jour sont satisfaisants. Tout est prêt ; les ouvriers ont déjà taillé plus de cent cinquante mille pavés, et pourtant, en y comprenant les frais d'alimentation, les dépenses atteignent à peine jusqu'à ce jour le chiffre de \$ m/c 510,683, somme bien inférieure à la valeur des travaux réalisés.

« J'espère qu'avant peu on pourra, avec le produit du travail des condamnés, commencer la construction de voies charretières.

« En attendant, le Pouvoir Exécutif a donné l'ordre de construire une route de première classe qui, partant de Belgrano, traversera toutes les localités de la côte jusqu'à San-Fernando.

« La première section est déjà terminée jusqu'à Rivadavia. C'est une route macadamisée sur une largeur de six mètres, avec deux mètres d'empierrement sur les côtés.

« On établira sur cette voie un faible péage dont le produit servira à l'entretien de la route.

« Les travaux pour l'achèvement de la partie qui reste à construire seront mis prochainement en adjudication.

« On a passé le contrat relatif à la construction de la grande route qui doit partir de Barracas. La voie sera pavée. L'État payera la moitié des frais ; l'autre moitié sera supportée par les habitants et par la municipalité. Il est juste en effet que la population de Barracas contribue à la dépense puisque le chemin doit traverser la localité.

« Les travaux ne seront d'abord poussés que jusqu'à La Crucecita. »

La distribution des récompenses obtenues par les exposants de la République Argentine au concours de géographie qui a eu lieu à Venise en 1881 a été faite dans les salons de l'Institut argentin de Géographie, à Buenos-Aires, qui fêtait en même temps le 4<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

Le ministre des affaires étrangères présidait la cérémonie, à laquelle assistait tout ce que Buenos-Aires compte de plus remarquable dans les sciences et dans les arts.

Nous publions ci-dessous la liste des lauréats :

M. Gould, médaille d'or (1<sup>re</sup> classe).

Le Bureau topographique d'Entre-Rios, mention honorable.

Le Bureau météorologique argentin, lettre de félicitation.

D<sup>r</sup> Burmeister, médaille d'or (1<sup>re</sup> classe).

La Société Scientifique argentine et l'Académie nationale des Sciences, diplômes d'honneur de 2<sup>e</sup> classe (équivalant à des médailles d'argent).

D<sup>r</sup> Carlos Berg, mention honorable.

Les Œuvres de Martin de Mouss, mention honorable.

M. Manuel Ricardo Trelles, mention honorable.

D<sup>r</sup> Zeballos, deux médailles d'argent (2<sup>e</sup> classe).

M. Vicente G. Quesada, mention honorable.

Général B. Mitre, mention honorable.

M. Ramon Lista, mention honorable.

L'Institut argentin de géographie, mention honorable.

Commandant Olascoaga, médaille d'or (1<sup>re</sup> classe).

M. Francisco P. Moreno, médaille d'argent (2<sup>e</sup> classe).

M. Tristan Junior, mention honorable.

M. Carlos de Moyano, hors concours comme membre du jury, aurait obtenu une médaille d'or.

— Une dépêche reçue par la Société Argentine de Géographie annonce que l'expédition sous les ordres du colonel Solá est arrivée sans accident à Puerto Dragones.

Les explorateurs partiront prochainement pour Itiguro, d'où ils entreront dans le territoire situé entre le Pilcomayo et le Bermejo et qu'ils se proposent de reconnaître dans toute son étendue.

— Le général Villegas, chef du corps expéditionnaire argentin qui vient de réaliser une brillante et décisive campagne dans la Patagonie, est rentré à Buenos-Aires où il a été l'objet d'une réception enthousiaste de la part d'une partie de la population.

— Le Gouvernement argentin vient d'approuver définitivement la conduite du détachement qui s'est battu à Lonquimay contre des forces extraordinairement supérieures de l'armée chilienne; on se rappelle que la victoire se décida en faveur des Argentins, nonobstant leur petit nombre, et qu'ils prirent à l'ennemi des armes et d'autres trophées. Le gouvernement, exactement renseigné de toutes les circonstances, a non seulement approuvé les dispositions prises par le chef du détachement, mais encore il a déclaré que tous les officiers et soldats composant cette petite troupe s'étaient conduits héroïquement.

Ayant en vue que le Chili avait donné toutes les explications demandées, le gouvernement argentin a envoyé rendre à celui de Santiago, comme preuve d'amitié entre les deux peuples, les armes, etc., prises aux Chiliens dans le combat de Lonquimay.

On ne peut pas être plus galant!

— Le général Mitre était attendu à Buenos-Aires le 14 juin, de retour de son voyage au Chili. Ses amis lui préparaient une réception publique.

— L'inauguration de l'Exposition de Mendoza a eu lieu conformément au programme.

La séance a été ouverte par l'hymne national chanté par le chœur des écoles publiques.

Le discours d'inauguration a été lu par le président de l'Exposition, M. Luis Carlos Lagomaggiore, après lequel le gouverneur de la province, M. José Miguel Segura, a prononcé quelques paroles que l'auditoire a vivement applaudies.

— La nouvelle municipalité de Buenos-Aires vient de s'installer solennellement. M. Torcuato de Alvear a été désigné pour remplir les hautes fonctions de la présidence.

**Brésil.** — Voici, d'après un confrère de Rio, les déclarations faites par le nouveau ministre devant les chambres.

Après avoir retracé en peu de mots les principales phases de la crise ministérielle, et avoir exposé, sur un ton de franchise et de sincérité qui a frappé tout le monde, les raisons majeures qui l'avaient déterminé à accepter une aussi lourde charge, M. Lafayette a développé succinctement le programme du nouveau ministre.

Nous nous bornerons à retracer les principaux linéaments de ce programme.

Le programme est vaste, car il embrasse les finances, la réforme administrative dans un sens favorable à la décentralisation, la réforme judiciaire, l'esclavage, l'Instruction Publique, etc.

Au sujet des finances, le président du Conseil n'a aucun plan arrêté. Deux moyens pratiques se présentent pour couvrir le déficit: création de nouveaux impôts ou stricte économie.

Le président du Conseil paraît résolu à donner la préférence au second moyen.

M. Lafayette ne croit pas le moment favorable pour créer de nouveaux impôts; il sera possible, en effet, d'arriver à équilibrer les recettes et les dépenses en ne dépassant plus, à l'avenir, les limites fixées par le budget, comme, malheureusement, en avaient l'habitude les ministères précédents.

Le nouveau cabinet a également promis de réformer l'administration des provinces et des communes, et de leur donner toute l'autonomie désirable sans toutefois porter atteinte aux liens qui les attachent au pouvoir central.

La localisation de l'esclavage, dans quelques provinces, a déjà fourni d'excellents résultats. Le ministre se propose de favoriser la libération des esclaves en augmentant les revenus des caisses dont les fonds sont destinés à l'émancipa-

tion, au moyen d'un impôt sur l'élément esclave lui-même.

Voici en résumé l'ensemble des réformes que le ministre Lafayette se propose d'exécuter, si les Chambres lui prêtent vie. Mais il ne faudrait pas s'illusionner et regarder ce cadre comme infranchissable. Les questions politiques vont surgir de tous côtés et se multiplier sous les pas du ministre.

La réforme électorale, la colonisation, le registre civil, et tant d'autres questions qui demandent une prompt solution, viendront s'imposer tour à tour à l'attention du cabinet; comme on le voit, sa tâche est des plus larges et des plus ardues.

Il est certain que, depuis le commencement du 2<sup>e</sup> Empire, les chambres et le ministre n'ont pas eu de plus graves obligations à remplir. Les événements vont se dérouler rapidement et ils ne tarderont pas à nous dire si les pouvoirs publics sont à la hauteur de ces circonstances difficiles.

— La commission partie en janvier de l'année 1879, pour établir la démarcation des limites du Brésil avec la république du Venezuela, est de retour à Rio.

La commission de Venezuela n'a pu rallier la commission brésilienne que vers la fin de décembre de la même année. C'était la quatrième envoyée par le gouvernement de la République. Les trois premières n'avaient pu arriver à destination, par suite des nombreuses difficultés qu'elles avaient rencontrées et qu'elles n'avaient pu vaincre.

En juillet de la même année la commission du Venezuela se retira à Caracas, déclarant qu'elle cessait ses travaux parce qu'elle jugeait inutile la démarcation depuis le point où elle était arrivée jusqu'à l'extrémité de la frontière orientale, les limites étant naturelles.

Le *divortium aquarium* des bassins de l'Orénoque et de l'Amazone sert de limite entre les deux états presque dans toute l'extension.

La commission brésilienne a délimité plus 300 lieues de frontières; pendant l'accomplissement de sa périlleuse mission elle a perdu le capitaine d'Etat-major Joaquin Pimentel, qui est tombé victime des miasmes pestilentiels du fleuve Mensachi.

Les fièvres paludéennes et le beriberi ont exercé de grands ravages dans le personnel de la commission.

Les plans topographiques de plusieurs rivières, en majeure partie inconnues ou inexplorées, ont été relevés par la commission brésilienne. Souvent les explorateurs ont été obligés d'ouvrir à coups de hache une route à leurs canots. Près de soixante positions géographiques ont été déterminées; la commission a parcouru, au travers des forêts vierges et des montagnes, une distance de 100 lieues et a fait plus de 500 lieues sur des pirogues dans des rivières coupées par des chutes.

Souvent ces fragiles embarcations naufrageaient, et ceux qui les montaient devaient se sauver à la nage.

La commission a dû traverser des régions habitées par des Indiens féroces et exécuter ses travaux le revolver au poing.

Enfin, pour nous résumer elle a eu à supporter toutes les privations, à affronter tous les périls auxquels s'exposent les explorateurs qui pénètrent dans des régions sauvages encore inexplorées.

— Nous lisons dans le *Messenger du Brésil*:

« Le bureau du Congrès d'Instruction vient de donner sa démission collective.

Cette détermination a été motivée par un avis du ministre de l'Empire, déclarant que l'ouverture du Congrès, qui devait avoir lieu le 1<sup>er</sup> juin, était ajournée jusqu'à l'époque où le pouvoir législatif aurait pris une résolution sur les propositions qui allaient lui être soumises par le pouvoir exécutif.

Le bureau a déclaré qu'il avait accepté sa nomination dans la conviction que toutes les dépenses du Congrès et de l'Exposition Pédagogique pouvaient être faites indépendamment d'un crédit législatif spécial.

Enfin, les membres du bureau ont informé le gouvernement qu'ils étaient prêts, comme simples citoyens, à prêter leur concours à l'organisation de l'Exposition se réservant de recourir à l'appui de tous ceux qui s'intéressent à la cause de l'Instruction publique.

En agissant ainsi, les membres du bureau ont eu surtout en vue le caractère international de ce Congrès. Plusieurs représentants d'autres pays se trouvent déjà à Rio, où se préparent à y venir et un grand nombre d'objets venant de l'étranger sont également arrivés.

Nous croyons donc que le Congrès d'Instruction se bornera, pour cette fois, à une simple Exposition Pédagogique. »

— Le 9 juin a eu lieu à Queen Anne's Mansions, à Londres, un grand banquet, organisé par M. Joaquim Nabuco, ancien député brésilien, afin de célébrer l'émancipation des esclaves d'un municipe de la province de Cearà, où le mouvement abolitionniste a pris, depuis un an surtout, les plus vastes proportions. Outre les Brésiliens qui se trouvaient à Londres, on remarquait à cette fête humanitaire un certain nombre d'Anglais et les ministres de la République argentine et du Chili. De nombreux toasts ont été portés, et, parmi les orateurs les plus applaudis, on nous cite M. le contre-amiral Costa-Azevedo, M. Martins, consul du Brésil en Chine, M. Alcoforado et l'éminent publiciste Joaquim Nabuco.

— M. le conseiller Eduardo Callado vient d'être désigné par S. M. l'Empereur, pour remplir, auprès du gouvernement royal de Rome, les hautes fonctions d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.

M. Callado a bien mérité cette preuve de confiance de son pays auquel il a rendu dernièrement d'éclatants services.

**Chili.** — Nous traduisons les lignes suivantes empruntées au discours prononcé par le président de la République chilienne à l'occasion de la réception de M. José E. Uriburu ministre plénipotentiaire de la République Argentine au Chili.

« Le fâcheux incident qui avait un moment menacé d'affaiblir les bonnes relations des deux pays s'est heureusement terminé.

« Je fais des vœux non moins ardents et non moins sincères que les vôtres pour la prospérité du peuple argentin et je crois être en cette circonstance le fidèle interprète des sentiments de mes compatriotes. »

**Equateur.** — Les communications télégraphiques avec Guayaquil par la ligne Central and South America ont été rétablies. Une dépêche de Panama venue par cette voie confirme la nouvelle d'une violente canonnade dirigée depuis le dimanche 3 jusqu'au 6 juin contre Guayaquil, mais sans résultat apparent. On dit que toutes les attaques des insurgés ont été repoussées, et que plusieurs hommes ont été tués dimanche dans les rangs des soldats de Veintimilla, mais les détails manquent.

*Guayaquil, 24 mai.* — La révolution devient chaque jour plus terrible et plus désastreuse.

Le dictateur Veintimilla se fait remarquer par des excès de toute sorte.

La démoralisation la plus complète règne ici. Les navires de guerre anglais et italiens stationnent dans la baie pour protéger les sujets étrangers.

(*La Patria.*)

**Mexique.** — Nous lisons dans le *Trait d'Union*, du 24 mai :

« Ce matin la ville de Mexico s'est réveillée en liesse, les cloches sonnaient à toute volée, les musiques militaires et les régiments parcouraient les rues bannières déployées, le canon tirait sur la Place d'Armes des salves répétées par tous les échos. Le peuple répandu dans toutes les rues voulait également rendre hommage au président qu'il a choisi et dont l'énergie, l'intelligence et le dévouement à son pays ont répandu le bien-être dans tout le Mexique.

Les sénateurs, les députés, les magistrats, les chefs de service, les officiers et tous les employés du gouvernement sont allés présenter leurs hommages au Président de la République, M. le général Manuel Gonzalez, qui les a reçus au Palais National.

Nous nous associons avec d'autant plus de plaisir à tous les vœux qui sont adressés à M. le Président Manuel Gonzalez, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, que ces vœux sont et ont toujours été sincèrement les nôtres. »

Le général Manuel Gonzalez a reçu en l'honneur de sa fête une quantité de cadeaux splendides pour une valeur de plus de trente mille piastres.

Les ministres lui ont offert un magnifique mobilier en bois noir garni d'aubusson avec incrustations de métal.

M. le général Diaz a offert un splendide service en argent.

Et M. Fernandez, gouverneur du district, un superbe encrier en ébène avec incrustations de nacre.

Un des corps ruraux a fait présent au général d'une selle magnifique, d'une valeur de plus de 2,000 piastres, etc., etc.

Le Congrès des Etats-Unis Mexicains a décrété ce qui suit :

Art. I. Est approuvé l'usage qu'a fait le pouvoir Exécutif de l'autorisation concédée par la loi du 12 octobre 1881 pour l'amélioration de l'armée.

Art. II. Le pouvoir Exécutif est autorisé :

1° A faire les frais nécessaires pour le lever de la carte générale de la République.

2° A augmenter la solde des payeurs à bord des bâtiments de guerre.

3° A publier le règlement de la garde nationale.

4° A former des infirmeries vétérinaires et à augmenter la solde des sergents vétérinaires dans les régiments de cavalerie et les batteries d'artillerie.

— Nous empruntons ce qui suit à un confrère de Mexico.

Nous avons déjà parlé dans notre numéro du 23 mai de la nomination de M. Covarrubias, astronome mexicain, comme deuxième vice-président du Comité de Direction de la Bibliothèque Bolivar, fondée à Paris par la Société Hispano-Américaine.

M. Covarrubias a adressé la lettre suivante au général Pacheco.

Paris, 20 avril 1883.

Il existe à Paris une association de citoyens distingués des Amériques Espagnoles qui s'est formée dans le but principal de célébrer le centenaire de Bolivar, l'illustre libérateur. Cette fête aura lieu le 24 juin 1883 et, à cette occasion, une bibliothèque sera fondée qui portera le nom de ce courageux citoyen. Cette Société m'a fait l'honneur de m'appeler dans son sein au titre d'un de ses vice-présidents au Comité de Direction.

Célébrer ainsi la date commémorative de la naissance d'une des gloires américaines, me semble réellement une heureuse et noble idée ; une bibliothèque hispano-américaine réunira à mon avis le double avantage d'être un lieu de réunion pour tous les fils d'une même race et de faire connaître en Europe leurs productions scientifiques et littéraires. C'est pourquoi je m'adresse à vous, si vous jugez le projet digne de votre coopération, pour vous prier de m'adresser quelques ouvrages officiels ou quelques œuvres de particuliers, s'il en est qui veulent concourir à la fondation de la « Bibliothèque Bolivar. »

Veillez recevoir, monsieur le ministre, l'assurance de ma parfaite considération. — *Diaz Covarrubias.*

Par l'entremise du *Diario oficial*, le ministre des Travaux publics invite les écrivains mexicains, soit de la ville, soit des Etats, qui désirent contribuer à la fondation de la bibliothèque Bolivar, à remettre avant le 16 septembre prochain leurs ouvrages au ministère qui se chargera de les faire parvenir à destination.

Notre confrère officiel ajoute quelques paroles que nous nous faisons un plaisir de reproduire d'autant plus que nous en apprécions toute la justesse :

« Il importe pour l'honneur de la patrie de répondre à cet appel par l'envoi d'un grand nombre de documents, montrant ainsi à la vieille Europe la vitalité et l'intelligence des fils de la République Mexicaine. »

— Voici une nouvelle preuve des excellents rapports qui existent aujourd'hui entre la France et le Mexique.

Dans un banquet à l'Hôtel-de-Ville de Mexico, M. Enrique Rubio, Président du Sénat, porta le toast suivant.

« Très éloquemment, a dit M. Enrique Rubio, M. le Gouverneur du District vient de déclarer que nous n'admettons d'autre empire dans ce pays, que celui du travail, d'autre influence que celle de l'intelligence et que faute de n'avoir pas eu ces origines, l'intervention française et l'empire ne purent se consolider parmi nous.

« Par conviction et par expérience, je m'associe sans restriction à ces idées, mais je les généralise comme on le doit à tous les étrangers qui apportent au Mexique leur contingent d'intelligence, de labeur et d'industrie.

« Je propose un toast aux nobles enfants de la République française qui vivent sur le sol de la République Mexicaine et tout particulièrement à ceux qui sont ici présents.

« Messieurs,

« A la prospérité, à l'affermissement de cette vaillante République, à l'inaltérable amitié de la France et du Mexique! »

**Perou.** — Dans l'impossibilité de recevoir des renseignements précis de Lima par autres moyens que par ceux que le Chili laisse libres, la poste et les lettres privées, désireux cependant de faire connaître à nos lecteurs les nouvelles qui nous parviennent de toutes les sources, nous donnons ici la teneur des derniers télégrammes qui sont parvenus à la presse.

On mande de Lima, 10 juin :

Le *Diario Oficial* d'aujourd'hui publie les détails d'une réunion des citoyens de Cerro de Pasco qui a eu lieu le

2 juin, et à laquelle on a résolu d'adhérer à la proclamation de Cajamarca et d'accepter les conditions de paix réglées par le général Iglesias et le gouvernement chilien.

Le *Pueblo* d'aujourd'hui rend compte de la retraite du général Caceres qui a abandonné Junin sans combat, et déplore amèrement l'incapacité de ses troupes; ce journal exprime aussi l'opinion que le général Iglesias est le seul espoir de salut qui reste au pays.

M. Hernandez, secrétaire du général Iglesias, ayant rempli sa mission, est parti mercredi pour Truxillo.

New-York, 22 juin.

M. Phelps est nommé ministre des Etats-Unis au Pérou, et M. Gibbs, ministre en Bolivie.

Uruguay. — Nous lisons dans le « Journal officiel de la République Française » du 27 juin :

« M. le colonel Diaz, qui remplissait jusqu'à ce jour les fonctions de chargé d'affaires de la République de l'Uruguay près le Gouvernement de la République française, vient de remettre, aujourd'hui 26 juin, en audience publique, à M. le Président, les lettres l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.

Le colonel Diaz a été conduit au palais de l'Elysée par l'introduit des ambassadeurs, avec le cérémonial d'usage. »

— Plusieurs journaux d'Italie, que nous avons sous les yeux, ont manifesté leur sympathie à M. Antonini y Diez, à l'occasion de sa nomination aux hautes fonctions d'envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire près S. M. le roi d'Italie.

### Courrier d'Europe.

Mercredi dernier, 20 juin, a eu lieu à Versailles l'inauguration du musée de la Révolution, dans la salle du Jeu de Paume. Tout le monde connaît l'histoire de cette journée du 20 juin 1789, qui a fait la célébrité de la salle que le gouvernement de la République a fait restaurer, et dont la nouvelle destination vient d'être solennellement inaugurée.

Les députés du Tiers-Etat, qui se rendaient à leur salle de délibération, en avaient trouvé les abords envahis par les soldats. L'un d'eux, le Dr Charles Guillotin, proposa de se rendre au Jeu de Paume. La proposition fut acceptée. C'était une salle ample, sans meubles, aux murs recouverts d'une teinte sombre. Le plafond était bleu et semé de fleurs de lis d'or; au centre, les armes de France; au pourtour, sur trois côtés, régnait une galerie avec une couverture en planches disposée en appentis pour donner de l'effet au jeu des balles. Deux larges ouvertures servaient d'entrée aux joueurs; quatre autres aux spectateurs.

Pendant que les députés y entraient, les galeries se remplissaient des gens qui les avaient suivis. Une porte, posée sur deux tonneaux, servit de bureau à Bailly, président; les secrétaires se placèrent sur deux établis de menuisier; les députés furent forcés de rester debout. Il y avait un frémissement au fond des âmes: des députés ayant évoqué le danger d'une dissolution, certains proposèrent de se rendre à Paris à pied et en corps pour se confier à la population de la grande ville; cette motion, favorablement accueillie, allait être mise aux voix, quand Monnier, député de Grenoble, proposa à ses collègues de se lier par un serment qui leur servirait de garantie contre toute entreprise violente. L'idée reçut un accueil enthousiaste. Barnave et Le Chapelier rédigèrent immédiatement la formule suivante :

Nous jurons de ne jamais nous séparer et de nous réunir partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des bases solides.

Bailly, monté sur sa table improvisée, lut cette formule qui fut acclamée, et chaque député vint apposer sa signature au procès-verbal. Un seul, Martin d'Auch, député de la sénéchaussée de Castelnaudary, fit suivre son nom de ce mot: « Opposant ». C'est à cette protestation du droit populaire contre l'autorité royale que le Jeu de Paume doit sa consécration :

Depuis, cette salle a subi bien des vicissitudes. Le 20 juin 1790, on y célébra le premier anniversaire de la journée du serment. Une plaque de marbre vert, sur laquelle on avait fait graver la formule du serment, fut fixée au mur, en face de l'entrée et vis-à-vis de l'endroit où Bailly avait présidé. L'année suivante, une seconde plaque fut placée dans la salle, portant cette inscription: « Ils l'avaient juré, ils ont accompli leur serment », et l'on commanda à David un

grand tableau représentant la scène du serment. David n'en a jamais fait que l'esquisse qui est maintenant au Louvre. En 1793, on ne pensa pas au serment du Jeu de Paume: on guillotina la plupart de ceux qui l'avaient prêté. En 1794, la Convention décida que, sur les murs extérieurs de la salle, seraient gravés ces mots: « La ville de Versailles a bien mérité de la patrie. » Sous le Directoire, elle servit de réunion à la section de la Concorde de Versailles, et, après le 18 brumaire, devint l'atelier de Gros. La Restauration la transforma en un magasin de décors, la Monarchie de juillet fit réinstaller la plaque commémorative que la Restauration avait fait retourner contre la muraille, et la donna à Horace Vernet pour en faire son atelier. Sous la République de 1848, on y célébra diverses fêtes patriotiques et enfin le second empire en refit un Jeu de Paume.

La salle a été entièrement restaurée par M. Guillaume, architecte du château de Versailles, qui a scrupuleusement reconstitué les anciennes décorations. Au sommet du fronton, un coq gaulois ouvrant ses ailes. En avant, entre les deux colonnes, se dresse la statue de Bailly, lisant la formule du serment, par M. René de Saint-Marceaux. Autour de la salle, règne une frise décorée d'une fresque avec les noms des signataires du procès-verbal. De chaque côté de la statue de Bailly sont disposés les vingt bustes de: Grégoire, Boissy-d'Anglas, Larevellière-Lepaux, Rabaut-Saint-Etienne, Mirabeau, Sieyès, Dom Gerle, Pétion de Villeneuve, Camus, Merlin (de Douai), Thouret, Languinais, Barnave, Buzot, Le Chapelier, Volney, Target, Tronchet, Mounier et Jallet.

M. Guillaume a gravé sur l'architrave de l'édicule la seconde inscription due à la Société des Amis de la Constitution, l'inscription primitive n'ayant pu être retrouvée; dans le tympan des frontons ces mots en lettres d'or: 20 juin 1789, et au sommet du tympan, parmi les flammes, une étoile, symbole du réveil. Au-dessus de la plaque du serment surgit une tête de lion sculptée en pierre et encadrée de guirlandes de chêne également sculptées. Un des pignons intérieurs porte l'inscription que la Convention a décernée à la ville de Versailles et au-dessous l'arrêté rendu en 1848 par Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur, en vertu duquel le Jeu de Paume est classé parmi les monuments historiques. De chaque côté, ces deux strophes d'André Chénier encadrées dans des guirlandes de chêne :

Qu'au lit de mort tout Français pleure,  
S'il n'a point vu ces murs où renaît son pays.  
Que Sion, Delphe et La Mecque et Sais  
Aient de moins de croyants attiré l'œil fidèle.

Que ce voyage souhaité  
Récompense nos fils. Que ce toit leur rappelle  
Ce Tiers-Etat, à la honte rebelle,  
Fondateur de la liberté.

Citons cette dernière inscription au-dessus de l'entrée sud. Elle est en lettres d'or sur une table de marbre noir et fut composée en pluviôse an VII par l'Institut, sur la demande de François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur :

Dans ce Jeu de Paume, le 20 juin 1789, les députés du peuple, repoussés du lieu ordinaire de leurs séances, jurèrent de ne point se séparer qu'ils n'eussent donné une Constitution à la France: ils ont tenu parole.

Les anciennes portes ont été rétablies; des calorifères assurent la conservation de l'édifice et des vitrines, disposées au milieu de la salle, attendant les documents et objets historiques qui feront du Jeu de Paume une sorte de musée de la Révolution française.

Trois ministres, MM. Jules Ferry, Waldeck-Rousseau et Hérisson ont assisté à la cérémonie de l'inauguration. Deux discours ont été prononcés par M. Henri Martin et par M. Jules Ferry.

Voici les paroles du président du Conseil.

Messieurs,

Il me semble qu'à l'émotion qui peu à peu nous envahit tous en présence de ces souvenirs, de ces grands noms, de ces grandes choses éteintes, et pourtant — comme le disait notre grand historien national — vivantes et immortelles, il me semble que nous sentons bien que cette fête-ci n'est pas une fête comme toutes les autres. Non, ce n'est pas la fête d'un parti, c'est plutôt une des dates éternelles de l'humanité, puisqu'elle appartient à cette grande période dont Michelet a si bien dit qu'alors la France faisait, à ses risques et périls, les affaires du genre humain. (Bravos.)

Aussi, c'est quelque chose de plus qu'un sentiment politique que nous apportons ici, c'est un sentiment de piété

profonde, c'est, dans toute l'acception du mot, un acte religieux, messieurs, mes chers concitoyens, que nous accomplissons. (Applaudissements.)

Comme les chrétiens vont baiser les pierres des catacombes, nous venons ici saluer l'auguste et humble berceau de la plus grande Révolution qui ait éclairé le monde. (Nouveaux et vifs applaudissements.)

Et quel contraste, messieurs ! Quel étrange jeu de la destinée ! C'est ici, à deux pas du château de la monarchie... que dis-je, presque dans un des fossés du château, dans l'ombre immense et fastueuse qu'il projetait encore sur un peuple qui, même alors, n'avait pas cessé d'être fidèle, c'est dans ce fossé, dans une salle de jeu réservée aux princes, c'est sous le fer de la cour prête à la résistance, sous le sabre des régiments mercenaires amenés pour les desseins que l'on connaît, c'est au cœur même de l'ancien régime que se dresse ici le régime nouveau, nu, désarmé, mais triomphant ! (Applaudissements.)

Voilà la scène et voici les personnages... Oh ! des inconnus, venus de la province, — « une cohue de petits bourgeois ! » — comme on les appelait. Les voilà consignés à la porte du lieu de leurs séances, comme des écoliers punis. Les voilà errant dans les chaussées de la ville royale, les pieds dans la boue et la tête sous la pluie... Le hasard les amène ici. — Qu'est-ce qu'ils y font ? — Ils y font un serment : ils jurent de ne pas se séparer sans avoir donné à la France une Constitution. Qu'était-ce que ce serment-là et qu'est-ce qu'il contenait ? Donner à la France une Constitution, qu'était-ce dire alors ?

C'était substituer le règne de la loi à la domination de l'arbitraire, l'égalité au privilège, la liberté au despotisme. Voilà ce qu'ils juraient de faire ; ils juraient d'affranchir la terre, l'homme, le citoyen, la pensée, le pays ; et, brisant la barrière de castes, de provinces et de classes, de ramener tout à un seul état, à un seul droit, à un seul peuple ! (Bravos répétés.)

Ce serment, vous l'avez écrit justement sur le frontispice de cet édifice, ce serment, ils l'ont tenu !

Ils l'ont tenu, et la preuve, messieurs, c'est que nous sommes ici !

Le meilleur moyen d'honorer ces morts, c'est d'entendre les leçons qu'ils nous donnent. Il me semble, quant à moi, que deux leçons, entre autres, se dégagent de ces grands souvenirs.

La première, c'est que ce qui dure, ce qui triomphe, ce qui est éternel dans ce monde, ce n'est pas la force, mais le droit ! (Vifs applaudissements.)

Vous voyez ici non pas la Révolution si faussement représentée, soit par des amis imprudents, soit par des détracteurs injustes, comme un coup de force, comme un coup d'Etat, comme une violence. — Non, vous voyez bien ici que ce n'est pas un coup de force, que ce n'est pas un accident, mais que c'est le dénouement de l'histoire, la force des choses en action, le plus grand triomphe de la force morale sur toutes les forces sociales et matérielles organisées. (Bravos et applaudissements prolongés.)

L'autre leçon, la voici : notre historien national faisait bien de le rappeler tout à l'heure, devant tant de représentants du peuple qui nous assistent et nous entendent : oui, si 1789 a été irrésistible, c'est qu'il a été uni ! Toutes les grandes choses que la Révolution a faites, toutes celles qui ont duré, toutes celles qui lui ont survécu, ce sont les révolutionnaires unis qui les ont faites (Applaudissements), et toutes celles qui ont échoué, toutes celles qui attendent, ce sont les révolutionnaires désunis, ou plutôt la désunion des révolutionnaires qui les a compromises, perdues ou retardées. (Vive approbation.)

Retenons ces enseignements de notre histoire ; méditons-les, appliquons-les, et si nous sortons d'ici plus fermes dans notre foi républicaine et révolutionnaire, plus compacts, plus unis, plus décidés à repousser tous les agents de discorde, de quelque masque qu'ils puissent se couvrir, sous quelques beaux prétextes qu'ils puissent se déguiser, nous aurons rendu à la mémoire de ces grands morts le seul hommage qui soit vraiment digne d'eux. (Bravos et applaudissements.)

Vous avez parlé, monsieur Henri Martin, d'un autre monument, d'une autre commémoration. Vous savez que je l'ai voulue, vous savez qu'elle a été commencée, et comme vous êtes ici devant ceux qui sont les dépositaires de la volonté nationale, parce qu'ils tiennent souverainement les clefs de la caisse, je suis sûr que cet appel si éloquent sera entendu, qu'il portera bientôt ses fruits et que, dès cette année ou l'année prochaine au plus tard, mais assez à temps pour

payer notre dette avant le centenaire de 89, le monument de la Révolution française, de la grande Assemblée constituante, s'élèvera à deux pas d'ici pour l'immortel honneur des grandes choses que cette Assemblée a accomplies. (Très bien ! très bien !)

Je félicite MM. les artistes qui ont collaboré à cette œuvre patriotique et nationale. Je félicite l'architecte distingué qui a développé ici ce goût, cette aisance, cette sûreté d'incarnation et d'exécution qui font de lui un des maîtres de l'art. (Applaudissements.)

Je félicite l'illustre sculpteur — je ne sais s'il est là — (Oui ! oui !) à qui nous devons cette image de Bailly ; M. de Saint-Marceaux a fait beaucoup de belles choses, il n'en a pas fait de plus élevée, de plus noble, de plus touchante. (Bravos et applaudissements.)

J'adresse aussi mes félicitations à M. Cain et à M. Merson, qui ont eu leur part dans cette heureuse restitution.

Je félicite aussi, messieurs, un de vos compatriotes de Seine-et-Oise, un habitant de Versailles, un érudit, un savant qui s'est attaché à cette œuvre, d'écrire l'histoire d'un des plus grands faits de la Révolution, M. Vatel... (Voix diverses : Il est là ! — Applaudissements.)

Monsieur Vatel, ce monument vous appartient plus qu'à tout autre ici ; vous en avez précieusement recherché et conservé l'histoire ; permettez-moi de vous donner, de vous conférer ici, personnellement, ce titre qui ne peut appartenir qu'à vous. Je vous ai nommé conservateur du musée du Jeu-de-Paume. (Bravos et applaudissements.)

## Revue Économique.

**République-Argentine.** — Tandis que les idées de progrès trouvent de nombreux adhérents dans le sud de la province, on signale un mouvement semblable au nord de la République.

Les magnifiques résultats obtenus à Tucuman pour la culture de la canne à sucre, les heureux essais tentés à Santiago et même au Chaco ont éveillé l'attention du gouvernement de Corrientes. La législature locale vient de voter une loi tendant à affecter à des plantations de canne à sucre et à l'établissement de raffineries, 80 lieues carrées de terrains fiscaux sur les rios Paraná et Uruguay.

Chaque concession sera de dix lieues et ne sera accordée que contre l'engagement de dépenser une somme de cinquante mille francs en plantation de canne à sucre et canaux d'irrigations s'il y a lieu. La rescission du contrat sera déclarée si le concessionnaire n'a pas rempli toutes ces conditions dans un délai de trois ans.

Trois concessions seront situées sur le rio Paraná et cinq sur le rio Uruguay. Les raffineries seront exemptes de tout impôt ou contribution pendant dix ans et le personnel employé sera dispensé du service de la garde nationale.

Nous signalons avec plaisir cette heureuse tentative de la culture de la canne à Corrientes. Le climat est le même qu'à Santiago, et il n'y a pas de motifs pour qu'elle ne réussisse pas aussi bien là qu'ici. Nous ajouterons même que le sol de Corrientes est peut-être plus favorable, car on n'a pas à redouter la sécheresse, et en tout cas on aura moins de dépenses à faire pour les travaux d'irrigation dans Corrientes qui est une province presque méditerranéenne.

Les richesses du nord de la République commencent aujourd'hui à être exploitées partout ; l'impulsion donnée par quelques grands propriétaires et les bons résultats qu'ils obtiennent stimulent le zèle des gouvernements locaux, dont les tentatives sont basées sur des faits et non sur des probabilités.

Les deux grandes industries minière et sucrière englobent aujourd'hui les six provinces de San Juan, Rioja, Salta, Tucuman, Santiago, Corrientes ; celles qui sont limitrophes des Andes n'attendent, pour voir décupler leur production, que l'arrivée du chemin de fer qui s'avance aussi rapidement que possible.

— Voici un résumé du commerce extérieur de Buenos-Aires correspondant aux quatre premiers mois de l'année courante.

Au 31 mars, l'importation du trimestre représentait une valeur de 73 millions de francs contre 70 millions pour l'exportation.

En y ajoutant les chiffres d'avril on obtient pour les quatre premiers mois de l'année :

Importation. . . . .	101	millions de francs.
Exportation. . . . .	90 1/2	millions —

L'écart entre ces deux branches n'était que de 3 millions pour le premier trimestre, il est aujourd'hui de plus de 10 millions; on voit que le mouvement de l'importation va toujours en augmentant. Le marché est de plus en plus encombré, et la grande saison de l'exportation va finir dans quelques semaines.

L'Angleterre a envoyé pendant les quatre premiers mois de 1883 pour 37 1/2 millions de francs (soit 11 millions en avril); la France pour 20 1/2 millions (6 1/2 millions en avril); l'Allemagne 12 millions; l'Espagne 6 millions; la Belgique 5 millions 200. L'Angleterre a importé à elle seule autant que la France, l'Allemagne et la Belgique.

La France continue à occuper la deuxième place dans le commerce d'importation, mais elle conserve toujours le premier rang sur le tableau de l'exportation où elle figure pour plus de 35 millions de francs. La Belgique tient comme d'habitude le second rang avec 28 1/2 millions. L'Allemagne est représentée par près de 12 millions; l'Angleterre vient quatrième avec 4 millions.

Si l'on fait le relevé général du commerce (importation et exportation réunies) on constate que la France occupe le premier rang avec 55 1/2 millions de francs, tandis que l'Angleterre n'en a que 44 et la Belgique 33 1/2.

Voici les chiffres relatifs à l'importation des principaux articles pendant les quatre premiers mois de l'année :

Huile d'olive . . . . .	933.302 kilog.
Riz . . . . .	2.832.690 —
Sucre blanc . . . . .	1.794.690 —
— raffiné . . . . .	2.832.690 —
Alcool et liqueurs en général . . . . .	5.162.900 litres
Vins en fûts . . . . .	17.176.215 —
Fil de fer ou d'acier pour clôtures . . . . .	5.168.881 kilog.

Il est entré pendant le mois d'avril 4 millions de litres de vin et 1 million de kilogrammes de fil pour clôtures.

L'exportation pendant les quatre premières mois donne :

Cuir secs . . . . .	492.570 cuirs
Cuir salés . . . . .	126.536 —
Cendres et os . . . . .	3.307.840 kilog.
Peaux de moutons en suint . . . . .	5.176.496 —
Crin . . . . .	191.072 —
Suif et graisse . . . . .	3.362.635 —
Laine en suint . . . . .	52.122.785 —
Graine de lin . . . . .	40.740.477 —
Maïs . . . . .	532.956 —
Blé . . . . .	5.552.560 —

**Mexique.** — D'après les tableaux publiés par M. Von Glümer il existe dans la République 97 fabriques de tissus de coton et de laine, 8 travaillent la laine et 89 le coton. La machinerie représente une valeur de ₡ 4,690,775 et les bâtiments ₡ 4,817,000. 9 fabriques marchent par la vapeur, 37 par l'eau, et le reste emploie les deux moteurs. Les 97 fabriques possèdent 258,458 broches et 9,214 métiers et consomment 258,962 quintaux de coton et 14,550 de laine.

Le quintal de coton vaut de \$ 14 25, le quintal de laine de \$ 14 à 16 50 cs. 42,346 ouvriers sont employés à ces industries 7,680 hommes 2,111 femmes et 2,555 enfants.

La production annuelle est de :

2.871.012 kilog. de fil.
403.368 — de mèches.
3.077.808 pièces de tissus lisses.
274.568 — de tissus gaufrés.

La fabrique la plus importante comme valeur est « El Venado » (Etat de San Luis) estimée 600,000 piastres; comme quantité de matière employée c'est l'« Hercules », (Etat de Querétaro), qui tient le premier rang elle emploie par an 22,000 quintaux de coton; elle est aussi la plus importante comme production et fournit 144,000 pièces de tissus par an.

L'Etat de Puebla possède 21 fabriques.

La statistique minérale montre l'existence de 324 gisements métalliques et de 28 placers répartis entre 21 Etats.

1247 mines sont en exploitation.
447 sous séquestre.

Les 1,694 mines se divisent ainsi :

162 d'or.
232 d'or et argent.
807 d'argent.
156 de cuivre.
143 de plomb.
94 de cinabre.

Le rendement annuel est de 2,567,306 charges de minéral qui produisent... 943,058 kilog. de métal pur d'une valeur de \$ 29,713,364.

Les mines de la République emploient 102,240 hommes dont le salaire s'élève à \$ 8,021,900 par an.

L'administration générale des postes de Mexico a publié le compte-rendu de sa gestion pendant l'année fiscale 81-82 nous en extrayons les renseignements les plus intéressants.

Pendant l'exercice 81-82 :

836 bureaux ont fonctionné.

87 seulement sont desservis par des chemins de fer.

Le mouvement de la correspondance représente 7,287,394 lettres, papiers, échantillons et imprimés.

Dont : 6.737.512 pour la correspondance intérieure.	—	—	—
549.882	—	—	extérieure.

L'augmentation sur l'année précédente est de 9 0/0.

Les envois de journaux ont été en 81-82 de 29,361 paquets, représentant une valeur de 251,456 piastres.

Les recouvrements pour abonnements ont produit 16,321 piastres. Cette mesure n'est appliquée qu'aux journaux de la capitale,

La vente des timbres a produit 626,491 piastres :

586.401 pour la correspondance intérieure.	—	—
40.265	—	extérieure.

L'augmentation sur l'exercice 80-81 est de :

11 0/0 pour le courrier intérieure.	—	—
26 0/0	—	extérieure.

Sachant que ce dernier est meilleur marché que le courrier intérieur on voit là la confirmation de ce principe économique : *la circulation postale augmente en raison directe de l'abaissement des tarifs postaux.*

Les recettes totales ont été de \$ 723,079, soit en augmentation de \$ 82,812 sur l'année 80-81.

Les frais ont augmenté d'une façon insensible soit de \$ 7,482.

L'exportation mexicaine totale pour l'année fiscale 81-82 a été de \$ 29,083,293. Dont \$ 17,063,767 pour les métaux précieux; \$ 12,019,526 pour les autres marchandises.

L'exportation des métaux précieux présente une diminution de 30 0/0 sur l'année précédente; par contre, l'exportation de produits agricoles a augmenté :

La douane de Veracruz figure en première ligne et a produit . . . . .	\$ 14.969.230
Soit 50 0/0 de l'exportation totale.	
En second lieu Mazatlan avec . . . . .	4.480.728
En troisième lieu Progreso avec . . . . .	2.953.041
En quatrième lieu Tampico avec . . . . .	1.162.690

Les autres ports n'atteignent pas 1 million de piastres.

Pour les métaux précieux l'ordre des différents ports classés d'après leur importance, est le suivant :

1° Veracruz . . . . .	\$ 10.788.727
-----------------------	---------------

Soit 60 0/0 de l'exportation d'or et d'argent de la République.

2° Mazatlan . . . . .	\$ 4.345.582
3° La paz . . . . .	483.008
4° Guaymas . . . . .	371.076
Les autres n'atteignent pas . . . . .	\$ 300.000

Pour les exportations de marchandises diverses, Vera-Cruz tient toujours la tête avec 4,180,503.

Progreso, avec . . . . .	\$ 2.411.126
Tampico . . . . .	870.860
Tuxpan . . . . .	675.305
Isla de Carmen . . . . .	552.452

Les autres douanes figurent pas à moins d'un demi-million.

## Revue financière.

**République Argentine.** — Comme nous l'avions annoncé, la Banque de la province de Buenos-Aires a ouvert ses guichets pour la conversion en or de ses billets, le 1<sup>er</sup> juin.

On sait, du reste, que la conversion avait produit d'avance ses bienfaits et qu'il y a longtemps que cet important établissement de crédit voyait ses billets cotés au pair, faisant prime quelquefois aux espèces métalliques.

— Nous avons emprunté quelques chiffres dans notre

précédent numéro au message du gouverneur de la Province de Buenos-Aires, relativement à ses finances.

Ajoutons aujourd'hui que les recettes du Trésor ont augmenté de 36 0/0 sur celles de l'année précédente.

C'est un résultat qui parle bien haut en faveur de l'administration du docteur Dardo Rocha.

— M. Ezequiel N. Paz, député au Congrès National, vient de présenter un projet pour la création dans la Banque Nationale d'une section hypothécaire, dont les obligations seraient garanties par le Trésor de la République.

— La Banque hypothécaire de la province de Buenos-Aires, l'excellent établissement de crédit dont nous nous sommes occupé maintes fois, continue à développer ses opérations, sous la sage administration nommée par les pouvoirs publics.

Jusqu'au 31 décembre 1882, la Banque avait fait des prêts.

Dans la capitale . . . . .	\$ 19.049.000
Dans la campagne . . . . .	15.900.350
Ce qui fait un total de . . . . .	\$ 34.949.350
Soit . . . . .	frs. 175.000.000

De ces sommes prêtées, la Banque a été déjà remboursée de ... \$ 15,114,100.

Il ne lui reste dû, par conséquent, que \$ 19.835.250, soit cent millions de francs, somme égale à la valeur nominale des obligations émises et non rachetées jusqu'à ce jour.

En 1882 il a été émis une somme de \$ 4.802.350 en obligations de la série E (6 0/0 d'intérêt et 1 0/0 d'amortissement).

Un fait bien éloquent, qui prouve la prudence et la compétence du directeur de la Banque : En 1882 la Banque n'eut à exécuter et à vendre que 22 propriétés : il ne lui en résulta pas la perte d'un centime.

Si on pense, en outre, que la Banque a une réserve (crédit ouvert par la loi dans la Banque de la Province) de vingt millions de francs, — que tous ses prêts sont solidement garantis par des propriétés d'une valeur au moins double relativement aux sommes prêtées, — et que les obligations sont garanties par l'Etat, on pense bien, disons-nous, qu'on ne saurait prétendre des meilleurs titres de rente que les obligations de la Banque hypothécaire de la province de Buenos-Aires.

— MM. C. de Murrieta et C. annoncent qu'à partir du 2 juillet ils paieront intégralement tous les bons non amortis de l'emprunt de la province de Santa Fé de 1874.

Nous avons déjà renseigné nos lecteurs sur la nouvelle opération contractée par cette province argentine.

— Les directeurs de la Compagnie « Buenos-Aires, and Pacific-Railway » viennent de faire un appel de \$ 3, par action, ce qui fait monter le débours à \$ 12.

— *Bourse.* Buenos-Aires, 29 mai 1883. Change des Banques, Londres 49 1/4 d. — France, Anvers, Gênes, fr. 5,17, Hambourg 4m. 20, (le tout pour 1 \$). Escomptes sur le marché 6 à 7 0/0. — Avances 9 à 10 0/0. — Escompte à la Banque de la Province 7 0/0. — Cédulas (obligations) de la Banque Hypothécaire, série A. 100 5/8 0/0, S. B. 100 5/6 0/0, S. C. 100 0/0, S. D. 98 0/0, S. E. 83 5/8 0/0. — Billets du Trésor National, 112 0/0, fonds publics de 5 0/0 (1881) 73 1/2 0/0. — Banque Nationale, 105 1/2 0/0. — Banque d'Italie 125 0/0. — Bons Municipaux (1876), or, 95 0/0. — Gaz Argentino 110 0/0 — Gaz primitivo 1,550 \$ m/c. — Bourse, 1,650 \$ m/0.

**Brésil.** — La Compagnie « Amazon Steam Navigation, » vient de distribuer 6 0/0 de dividende à ses actionnaires. La Compagnie a envoyé construire des nouveaux bateaux pour la navigation du majestueux fleuve américain.

— *Bourse.* Rio de Janeiro, 1<sup>er</sup> juin 1883. Change (voir les télégrammes publiés dans la *Revue Commerciale*.) — Livres sterling 11 \$460. — Banques : — du Brésil 290 \$. — Rural Hyp. 274 \$. — Commercial 231 \$. — Industrial Merc. 227 \$. — Do Commercio 216 \$. — Chemins de fer : Petropolis 165 \$. — Macahé e Campos 210 \$. — Sorocabana 90 \$. — Léopoldina 180 \$. S. Paulo e Rio 140 \$. — Mogyana 208 \$. — S. Ant. de Padua 170 \$. — Carangola, 183 \$. — Gráo Pará 208 \$. — Alto Muriahé 170 \$. — Tramways : S. Chistováo 334 \$. — Jardin Botânico 140 \$. — V. Isabel 240. \$ — Carris Urbanos 230 \$. — Navigation : Brasileira de Nag. 265 \$. — Espirito santo 106 \$. — Amazon 150 \$. — Nacional 275 \$. — S. Joao da Barra 200 \$. — Iguapense 185 \$. — Divers : Docas Pedro II 130 \$. — Brasil Industrial 250 \$. — Quissama 230 \$. — Obligations : Banque du Brésil 95 0/0. — Predial 74 0/0. — Macahé et Cv. 92 0/0. — Sorocabana 70 0/0. — Quissamá 208 \$. — Carris 450 \$. — Apolices (dette nationale interne) 1,077 \$. — 6 0/0 de 1868 (or) 1,240 \$. — Celle de 1879, 4 1/2 0/0, 1,165 \$.

**Honduras.** — Nous avons devant nous le rapport sur la situation des finances publiques du Honduras, envoyé au Corps législatif par le ministre des Finances et du Crédit public.

Voici les principaux chiffres.

Les recettes des douanes s'élevèrent en

1881 . . . . .	\$ 476.776.89
1882 . . . . .	594.392.45
Différence en faveur de 1882 . . . . .	\$ 117.615.56

En 1880, ces mêmes douanes n'avaient produit que \$ 408.727.

Il y a donc, entre 1880 et 1882, un progrès de 46 0/0.

La douane principale est celle de Amapala; suivent après, Puerto Cortés, Trujillo, Roatan.

L'impôt sur les eaux-de-vie est le plus important. Il produisit en 1882, \$ 406,863. Vient ensuite l'impôt sur les tabacs, avec \$ 169,314; celui sur l'exportation du bétail, avec \$ 73,764, etc.

Les recettes du Trésor public s'élevèrent en 1882 à \$ 1.298.878, contre \$ 1.120.175 en 1881 et \$ 946.262 en 1880.

Les dépenses ont absorbé en 1882 \$ 1.004.566, laissant ainsi un excédent de \$ 294.312 en faveur du Trésor, somme qui a été destinée à l'amortissement de la dette interne.

**Mexique.** — Voici sur quelles bases doit se faire l'emprunt voté par les Chambres :

Art. 1<sup>er</sup>. Le pouvoir exécutif est autorisé à contracter un emprunt de vingt millions de piastres avec des particuliers ou des compagnies, soit au Mexique ou à l'étranger, dans les conditions suivantes :

1<sup>o</sup> L'intérêt fixé par le contrat ne pourra pas excéder 9 0/0 par an pour les sommes que recevra le Trésor en raison de l'emprunt et en attendant l'amortissement partiel ou intégral.

2<sup>o</sup> L'amortissement du capital prêté se fera graduellement, après avoir fixé l'époque à laquelle il devra commencer et la somme qui devra être amortie chaque année.

3<sup>o</sup> Il sera assigné au paiement des intérêts et de l'amortissement du capital, la cote proportionnelle nécessaire suivant la base n<sup>o</sup> 2, sur le montant des droits d'importation existant déjà.

4<sup>o</sup> En représentation des sommes que recevra le Trésor fédéral par suite de l'emprunt, la Trésorerie générale émettra des bons avec leurs coupons correspondants, lesquels seront extraits de livres à souche et les coupons comme les bons respectifs, serviront à payer le tant pour cent sur les droits d'importation qui sera fixé dans le contrat, pour le paiement des intérêts, et pour l'amortissement du capital emprunté. Le tant pour cent sur les droits d'importation, devra être payé avec des bons ou des coupons de l'emprunt, et ce paiement ne pourra être fait ni en espèces ni de toute autre manière, ceux qui enfreindraient ces dispositions auraient à payer une seconde fois.

Art. 2. Pour aider le paiement des intérêts de la somme empruntée, et l'amortissement du capital, les droits d'importation seront augmentés d'un cinq pour cent, augmentation qui ne sera appliquée que si l'emprunt se réalise.

L'emprunt une fois assuré, le gouvernement Exécutif fixera la date à laquelle entrera en vigueur la surtaxe de 5 0/0 sur les objets d'importation.

Un délai de trois mois au moins devra exister entre la publication de la date de cette surtaxe au *Diario oficial* et son application.

— La Chambre des Députés a continué la discussion du budget des dépenses pour l'exercice économique 1883-84.

Les dépenses prévues s'élèvent à \$ 30.223.801 77 cs., ainsi qu'il résulte du projet suivant présenté par la commission du budget :

Pouvoir législatif . . . . .	\$ 1.015.442 00
Pouvoir exécutif . . . . .	48.832 40
Pouvoir judiciaire . . . . .	389.258 00
Ministère des Relations . . . . .	340.980 00
Ministère de l'Intérieur . . . . .	3.100.218 65
Ministère de la Justice . . . . .	1.206.033.48
Ministère des Travaux Publics . . . . .	10.982.100 00
Ministère des finances . . . . .	4.723.941 81
Ministère de la Guerre . . . . .	8.226.995 43

— Nous avons reçu une petite brochure contenant divers états, dressés par la section 7<sup>e</sup> du ministère des Finances, sur la frappe de la monnaie au Mexique jusqu'en 1882.

Le tableau suivant fait connaître le montant des sommes

frappées pendant les dix dernières années, en pièces d'or, d'argent et de cuivre :

1872-73 . . . . .	\$	20.517.041	19
1873-74. . . . .		19.728.777	20
1874-75. . . . .		20.271.289	83
1875-76. . . . .		20.294.110	13
1876-77. . . . .		22.119.913	58
1877-78. . . . .		22.817.565	50
1878-79. . . . .		22.837.493	65
1879-80. . . . .		24.554.389	85
1880-81. . . . .		25.151.721	84
1881-82. . . . .		25.610.822	85
TOTAL . . . . .	\$	223.903.125	62

Cette somme se décompose comme suit sous le rapport des métaux :

Or . . . . .	\$	6.864.617	00
Argent . . . . .		216.812.395	20
Cuivre . . . . .		226.113	42
TOTAL . . . . .	\$	223.903.125	62

La frappe totale dans les maisons de monnaie de la République, depuis la fondation de ces dernières jusqu'en 1882, a été la suivante :

Époque coloniale . . . . .	\$	2.151.584.961	81
Indépendance jusqu'en 1872 . . . . .		789.138.211	48
Dernière décade jusqu'en 1882 . . . . .		223.903.125	62
TOTAL . . . . .	\$	3.164.623.298	71

Trois milliards, cent soixante-quatre millions six cent vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit piastres, quatre-vingt-onze centavos.

— Voici les derniers prix des principaux titres latino-américains à la place de Londres. *Argentins*, 1868, 102 1/2; 1871, 98 1/2; 9 0/0 106; hard dollars, 87. *Brésiliens*, 1875, 102; 4 1/2 0/0, 90. *Chiliens*, 1875, 92. — *Entre-Rios*, 103 1/2. *Mexique*, 31 1/2. *Santa-Fé*, 105. *Uruguay*, 46. *Venezuela*, 37.

#### MARCHÉ DE LONDRES.

La situation financière du marché s'améliore. L'encaisse métallique de la Banque s'est élevé davantage £. 22.100.000, la réserve est actuellement de £ 12.700.000; la proportion avec les responsabilités est aujourd'hui de 41 0/0. Escompte sur place, de 3 à 3 1/2 0/0. Les consolidés restent à 100 1/2 0/0. Tout fait prévoir une période d'abondance.

#### MARCHÉ DE PARIS

Nous ne pouvons que répéter que la place de Paris se ressent encore de la secousse de la conversion; une faiblesse générale et un malaise persistant entrave les efforts de la haute Banque qui désirerait la reprise des transactions et la possibilité de lancer les affaires en portefeuille. Les projets de nouvelles conventions avec les Compagnies de chemin de fer sont actuellement à l'étude des commissions parlementaires. Le 5 0/0 reste à 108.25; le 3 0/0, à 78.70, l'amortissable à 80.80. L'action Suez a retrogradé à 2381. Banque de France, 5,280; Comptoir d'Escompte, 988; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1057; Crédit Lyonnais, 557; Crédit Foncier, 1320.

### Revue commerciale.

Havre, le 25 juin 1883.

**Cuir et Peaux.** — Affaires toujours languissantes de gré à gré. De gré à gré, il ne s'est fait, cette semaine, que 1,700 M-Video salés verts, bœufs, à fr. 80 par 50 kil., et 500 Rosario secs bœufs, à fr. 180.

Nous avons eu, mercredi matin, une vente publique, dont le résultat a été satisfaisant : les Martinique salés verts ont été recherchés et se sont payés en hausse d'environ 5 0/0 sur les derniers prix pratiqués, il y a eu, par contre, un peu de faiblesse pour les Mers du Sud secs et salés secs.

En somme, il a été adjugé à ces enchères : 908 Maragnan secs, de fr. 78 à 101; 100 Bahia salés secs, à fr. 87; 1,200 Martinique salés verts, de fr. 58 25 à 79 25; 187 Carthagène et Côte-Ferme secs, de fr. 80 à 86 50; 414 Savanilla secs, de fr. 110 à 112 50; 503 Rio-Hacha secs et salés secs, de fr. 88 à 100; 163 Curaçao secs, de fr. 90 à 100; 104 Huacho salés secs, de fr. 84 60 à 88 50; 1,321 Texas kips secs, de fr. 76 à

100; 92 Pascamayo secs, à fr. 103 50; 123 Chimbote salés secs, de fr. 88 à 90 50; 1,079 Payta secs, de fr. 86 50 à 107 50; 700 Eten salés secs, de fr. 76 50 à 97 50; 922 Pérou secs et salés secs, de fr. 82 à 94; 53 Arica salés secs, à fr. 93; 100 Madagascar salés secs, à fr. 64.

Nous avons reçu, cette semaine : 331 cuirs secs, des E-Unis; 4,861 cuirs secs, 994 salés secs, 18,203 salés verts, du Brésil; 34 b. rognures, de M.-Video; 1,040 secs, de B.-Aires; 22 paq. cuirs, 927 cuirs secs, 1,912 cuirs salés, des Mers du Sud; 360 paq. cuirs salés, 20 b. peaux de veaux, 61 cuirs secs, 113 peaux de chèvres, du Nord; 300 paq. cuirs salés de Hambourg; 613 peaux sèches, 2,172 paq. 100 peaux salées, d'Angleterre; 500 peaux de buffles sèches, et 30 cuirs secs, par cabotage.

A Bordeaux, il y a une tendance prononcée vers la hausse. On a vendu 1,400 sec B.-Aires à 122 50; 781 dito au même prix; 697 dito à 110; 138 sec Montevideo à 144; 145 salés Valparaiso de 65 à 73.50 les 50 kil.

**Laines, Crins et Plumes.** — Les laines restent sans changements, avec une demande limitée. On a coté seulement, cette semaine : 17 b. B.-Aires suint, à fr. 1 75 par kil., et 39 b. M.-Video dito, de fr. 1 80 à 2 45.

On ne nous a pas signalé d'affaires en crins, ni en plumes.

Il nous est parvenu, cette semaine : 13 b. laine, 2 c. plumes, du Brésil; 113 b. laine, 2 b. peaux de moutons, de B.-Aires; 3 c. plumes, 283 b. laine, 21 b. peaux de moutons, des Mers du Sud; 2 b. plumes, de Hambourg et 325 b. laine d'Angleterre.

**Indigos.** — Affaires toujours languissantes. Nous n'avons coté, cette semaine, que 12 suro Guatemala, à prix non divulgué.

Nous avons reçu 11 sur., de Hambourg.

**Cafés.** — Le disponible continue d'être négligé et la tendance est plutôt lourde. A terme, les cours restent soumis à de fréquentes fluctuations en sens divers. Pendant les premiers jours de la semaine, la tendance a été généralement faible. Mercredi, à la suite des enchères de Hollande, qui étaient considérées comme plutôt favorables, la baisse ayant été moindre qu'on ne s'y attendait, les affaires ont repris chez nous, avec plus d'entrain, et les cours ont remonté, mais, depuis lors, les oscillations ont recommencé, et grâce à un dernier mouvement de reprise assez sensible, il faut voir, en clôture, les cours du *good-average* comme suit : sur juin, fr. 54 50; sur juil., fr. 55; sur août, fr. 55 50; sur sept., fr. 56 25; sur oct., fr. 56 75; sur nov., fr. 57 25; sur déc., fr. 57 75; sur janv., fr. 58; sur fév., fr. 58 25, et sur mars, fr. 58 75.

A Nantes, les affaires ont été très calmes, on ne cite que la vente de 2 quarts Guadeloupe Bonifieur à 395 fr. les 100 kil. acquitté. On cote sur place : Réunion rond 390 à 405; dito pointu 327.50 à 330; Martinique et Guadeloupe habitant 377.50; dito Bonifieur 395 à 400; Java 310 à 325; Haïti, Port-au-Prince et Cap 285 à 296; Gonaïves 290 à 300; Porto-Rico 340 à 360; Guatemala 280 à 285; Guayra et Porto-Cabello gragé 320 à 625; dito non gragé 300 à 305.

A Bordeaux, on constate la même langueur, les affaires ne sont pas plus calmes. On a vendu pendant cette dernière semaine : 1,988 sacs, dont 290 sacs Cuayra gragé, de fr. 77 50 à fr. 90; 1,428 sacs non gragé de fr. 57 75 à fr. 65; 90 sacs Porto Cabello de fr. 60 à 66, 180 sacs Cumana à fr. 68; le tout les 50 kil. entropôt.

Voici la dépêche hebdomadaire, qui nous parvient du Brésil :

« RIO-JANEIRO, 16 Juin. — Cafés : Marché calme. — *Good-first*, 4,100 à 4,250 reis (contre 4,100 à 4,250 reis la semaine précédente). — Stock, 383,000 sacs (contre 409,000 s.). — Exportations de la semaine : pour le Canal et le Nord de l'Europe, 7,000 s. (contre 22,000); p. la Méditerranée, 1,000 s. (contre nulles); p. l'Amérique, 92,000 s. (contre 16,000 s.). — Ventes de la semaine : p. le Canal et le Nord de l'Europe, 22,000 s. (contre 14,000); p. la Méditerranée, nulles (contre nulles); p. l'Amérique, 48,000 s. (contre 102,000). — Recettes journalières, 7,750 s. (contre 7,000).

« A Santos : marché calme, prix très faibles. — Ventes de la semaine : pour l'Europe, 2,375 s. (contre 23,000); p. l'Amérique, 16,625 s. (contre nulles). — Exportations de la semaine : pour le Nord de l'Europe, 45,000 s. (contre 9,000); p. l'Amérique, 15,000 s. (contre nulles). — Recettes journalières, 2,400 s. (contre 3,200). — Stock, 310,000 s. (contre 312,000 s.). — Cours : supérieur, 4,100 à 4,250 (contre manque). — *Change* : Sur Paris, 446 reis (contre 443); sur Londres, 21 1/4 den. (contre 21 3/8). »

**Cacaos.** — A Bordeaux, cet article est d'un placement facile sur notre marché, vu la faiblesse du stock que nous

possédons en premières mains et les prix auxquels on traite journellement sont tout en faveur des détenteurs.

Cette semaine, nous n'avons que très peu d'affaires à signaler par suite du secret qui est tenu, soit par les vendeurs, soit par les acheteurs.

Cette semaine, nous n'avons que très peu d'affaires à signaler par suite du secret qui est tenu, soit par les vendeurs, soit par les acheteurs.

On a vendu cette semaine, 120 sacs Guayaquil Arriba, à fr. 130 les 50 kil. entrepôt. Il est arrivé de la Côte-Ferme, etc. (Via Saint-Nazaire) environ 2,783 sacs, dont une bonne partie était vendu à livrer.

Le stock au 31 mai comportait 27,864 sacs et 1,213 fûts, pesant ensemble 1,728.176 kil. contre en 1881 25,727 sacs et 1,213 fûts, et en 1882 30,135 sacs et 3,125 fûts.

Au Havre, marché calme pendant la huitaine écoulée, mais prix fermement tenus par continuation. Nous avons reçu cette semaine 141 sacs de Haïti, 1 sac de New-York, 424 sacs de la Martinique, 3,574 sacs de la Côte-Ferme.

### Arts, sciences et faits divers.

Le ministère du commerce vient de rechercher la moyenne de la consommation annuelle des aliments usuels par habitant dans les principales villes de France.

Voici les résultats donnés par cette statistique :

	Pain.	Vin.	Viande fraîche
Paris . . . . .	164 kil.	224 litres.	80 kil.
Lyon . . . . .	175	230	71
Marseille . . . . .	244	186	63
Bordeaux . . . . .	165	210	65
Lille . . . . .	219	25	49
Nantes . . . . .	267	162	46
Toulouse . . . . .	177	176	55
Rouen . . . . .	183	49	61

Ainsi Paris est la ville, où, en moyenne, l'habitant mange le plus de viande fraîche et le moins de pain.

Lyon est la ville où l'habitant boit le plus de vin.

A Rouen et à Lille, l'habitant boit le moins de vin. Ce qui s'explique par l'absence des vignobles et l'usage, à Rouen, du cidre, et de la bière à Lille.

A Lille la moyenne de la consommation annuelle de la bière est de 243 litres et à Rouen, la moyenne de la consommation du cidre est de 124 litres par an.

La commission du tunnel de la Manche a repris depuis quelques jours ses travaux. Lord R. Grosvenor, président de la compagnie du tunnel, a été entendu. Lord Grosvenor a dit que la compagnie se propose d'établir un simple tunnel de chemin de fer à deux voies. Il n'y aura de station qu'aux deux extrémités du tunnel.

On espère que l'exploitation, organisée suivant le *block-system*, comme tout chemin de fer bien exploité, permettrait de faire partir douze trains par heure dans chaque direction. Pour pouvoir payer les intérêts à 5 0/0, il faudrait un revenu brut annuel de 678,000 livres sterling.

Pour arriver à ce résultat, il serait nécessaire de transporter 2,000 voyageurs par jour ou 1,500,000 par an à raison de 6 1/2 shellings, ainsi que 548 tonnes de marchandises par jour, à raison de 10 shellings par tonne. En 1882, le nombre des passagers qui ont fait la traversée de la Manche a été de 556,000. Lord Grosvenor a dit en outre, qu'en cas de danger il ne sera pas nécessaire de détruire tout ou partie du tunnel, la Compagnie ayant trouvé le moyen de le bloquer efficacement et pour une durée illimitée.

Le tunnel, d'ailleurs, se trouvera au-dessous du niveau de la mer à une profondeur telle qu'il serait impossible de le faire sauter ou d'y faire pénétrer la mer de manière à en rendre la restauration impossible. Aux extrémités, par contre, le tunnel pourra être bloqué au point de ne pouvoir être débarrassé que par un travail qui n'exigerait pas moins de trois mois. Quant au trafic entre l'Angleterre et la France, lord Grosvenor pense qu'il n'y aura pas à craindre de le voir entravé par les tarifs français, parce que l'ouverture du tunnel aura certainement pour résultat de lever toutes les barrières douanières que rencontre aujourd'hui le libre échange.

*Journal des Economistes*, rédacteur en chef M. G. de Molinari, correspondant de l'Institut. Sommaire du numéro du 15 juin :

Etat actuel de l'économie politique en Allemagne (2<sup>e</sup> article), par M. Maurice Block, membre de l'Institut. — Quelques observations sur la comptabilité publique, par M. X... — Progrès comparés de la production du blé et de la consommation du pain, en France, depuis un demi-siècle, par M. Ad. Blaise (des Vosges). — Revue de l'Académie des sciences morales et politiques, du 1<sup>er</sup> mars au 3 mai 1883, par M. Joseph Lefort. — Artistes et subventions, par M. Rouxel. — Les chemins de fer en Allemagne, par M. Paul Muller. — Nature et mesure de la richesse, par M. Th. Mannequin. — La progression des dépenses publiques et les conversions de rentes, par M. Alfred Neymarck. — Les Eaux à Paris et à Londres, par M. Henri de Parville. — Quatrième Congrès ouvrier du Centre tenu à Paris, salle Oberkampf. — Les associations de Chinois. — Discussion à la Société d'économie politique dans la réunion du 5 juin : Quelle influence peuvent ou pourraient exercer sur le commerce français les grands percements réalisés ou projetés, comme ceux de l'Arberg, du Saint-Gothard, du Simplon, du Mont-Cenis et du Mont-Blanc. — Société de statistique de Paris. — Chronique économique. — Bibliographie économique.

Bureaux : Rue Richelieu, 14, Paris. — 36 francs par an.

Un éminent géologue français, M. Charles Mano, qui depuis dix ans parcourt le continent américain cherchant au milieu des forêts et sur la cime des cordillères le secret des races préhistoriques, vient de découvrir dans le Guatemala au N. O. du village nommé Huehuetenango, les ruines d'une importante cité réellement autochtone, au centre d'un bois et au pied d'une montagne élevée.

Ces ruines étaient complètement inconnues jusqu'à ce jour.

M. Mano vient de signer un contrat avec le gouvernement de Guatemala et s'occupait de la recherche de filons métalliques quand il a fait cette précieuse découverte.

### Mouvement maritime de steamers entre l'Europe et l'Amérique latine.

DU 1<sup>er</sup> AU 15 JUILLET.

*En partance.*

- Juillet 1<sup>er</sup>. *Tafna*, Havre, Valparaiso, Iquique, Callao.  
 — *Clement*, Havre, Para, Maragnan, Ceara.  
 — 2. *Moselle*, Southampton, Antilles, Mexique, Colon et Pacifique.  
 — *Avon*, Southampton, Bordeaux, Pernambuco, Rio, Santos, Montevideo et Buenos-Aires.  
 — *Ville-de-Pernambuco*, Havre, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio, Santos.  
 — 4. *Ville-de-Marseille*, Havre, Antilles et Vera-Cruz.  
 — *Gassendi*, Liverpool, Bahia et Rio.  
 — 5. *Equateur*, Bordeaux, Lisbonne, Rio, Montevideo et Buenos-Aires.  
 — 6. *Ville-de-Paris*, Saint-Nazaire, les Antilles, la Guayra, Vera-Cruz.  
 — 7. *Chiloé*, Liverpool, Rio, Montevideo, Buenos-Aires et le Pacifique.  
 — 7. *Leibnitz*, Liverpool, Montevideo et Buenos-Aires.  
 — 8. *Ville-de-San-Nicolas*, Havre, Montevideo, Buenos-Aires et Parana.  
 — 9. *La Plata*, Southampton, Pernambuco, Bahia, Rio, Santos, Montevideo et Buenos-Aires.  
 — 10. *Borussia*, Havre, la Guayra, les Antilles et le Pacifique.  
 — 11. *Humber*, Southampton, les Antilles, la Guayra, Colon et le Pacifique.  
 Juillet 14. *Bernard-Hall*, Liverpool, les Antilles et Vera-Cruz.  
 — 14. *Savoie*, Marseille, Rio, Montevideo et Buenos-Aires.  
 — 14. *Counsellor*, Liverpool, les Antilles, la Guayra, Colon et le Pacifique.

*Attendus.*

- Juillet 1<sup>er</sup>. *Guadiana*, Southampton, Brésil et la Plata.  
 — 5. *Congo*, Bordeaux, Brésil et la Plata.  
 — 6. *Thuringia*, au Havre du Mexique et les Antilles.  
 — 8. *Essequibo*, à Southampton du Pacifique de l'Amérique-Centrale et le Venezuela.  
 — 12. *Rhenania*, au Havre du Mexique et les Antilles.  
 — 12. *Ville-de-Brest*, à Saint-Nazaire, des Antilles et du Mexique.  
 — 13. *Para*, à Southampton, du Pacifique, l'Amérique-Centrale et les Antilles.

Sceaux. — Typographie et stéréotypie de Charaire et Fils.

## REVUE SUD-AMÉRICAINNE

AGENTS DE CE JOURNAL

## Amérique.

REP ARGENTINE. *Buenos-Aires*, C. M. Joly; *Catamarca*, Mardoqueo Molina; *Concordia*, Daniel Iglesias; *Corrientes*, Juan Fages; *Goya*, Luis Careon; *Guauguaguachú*, José Zaldarriaga; *Mendoza*, Flavio Perez; *Nogoyá*, Agustín Anzo; *Paraná* Cayetano Ripoll; *Rosario*, Salvador Pujadas; *S. Juan*, E. G. Villegas; *Santa-Fé*, José Gonfrillanda; *Santo Tomé*, Jaime Negrone.

BRÉSIL. *Rio de Janeiro*, Lombaerts, rua dos Ourives; *Bahia*, Olavo de Freitas Martins, 16, rua dos Ourives; *Pernambuco*, Walfredo Medeiros, 9, rua 1<sup>o</sup> de Março; *Maceio*, F. Favares da Costa; *Porto Alegre*, Ioaguim Alves Leite; *S. Paulo*, M. Mattos.

CHILI. *Santiago* et *Valparaiso*, L. Tornero; *Concepcion*, J. M. Serrato; *Copiapo*, Marconi hijos; EQUATEUR. *Quayaquil*, S<sup>r</sup> Administrador de « El Comercio »; *Quito*, Andrade Vargas e hijos.

ÉTATS-UNIS. *New-York*, H. P. Sampers et C<sup>ie</sup>, 19, Barclay Street; *Nouvelle-Orléans*, H. Billard.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE. *Bogota*, Lazaro M. Perez; *Barranquilla*, M. Davila Flores, S<sup>r</sup> Administrador del « Promotor ». *Panama*, Saml. Boyd; *Barbacoas*, José M. Paz; *Sincelejo*, Rafael Fco Ruiz; *Medellin*, Modesto Molina; *Neiva*, D<sup>r</sup> Rodrigo Pantoja; *Tumaco*, Euliquio Arizala; *Cartagena*, T. F. Velez é hijos.

GUATEMALA. *Guatemala*, S<sup>r</sup> administrador de « El Horizonte ».

MEXIQUE. *Mexico*, Vincourt; *Vera Cruz*, S<sup>r</sup> Administrador del « Diario Commercial ».

NICARAGUA. *Leon*, Eleodoro Arana.

PEROU. *Lima*, J. Galland y E. Henriod. *Arica*, E. Larrien et C<sup>ie</sup>.

S. SALVADOR. *S. Salvador*, S<sup>r</sup> Administrador de « La Linterna »; *S. Mignel*, Brizuela et Charlaix.

URUGUAY. *Montevideo*, libreria Fermepin.

VENEZUELA. *Caracas*, Nicolas de las Casas; *La Guaira*, F. J. Garcia Monjui.

## Europe.

LONDRES. Samuel Deacon et C<sup>ie</sup>, 150, Leadenhall.

EDIMBOURG. Keith et C<sup>ie</sup> 65 George St.

MADRID. Gaspar, editores, 4, Principe; M. Murillo, 7, Alcalá.

LISBONNE. A. Ferin, 74, rua Novado Almada.

AMSTERDAM. L. Van Bakkenes et C.

MANCHESTER. B. Wheeler, Pall Mall.

GENÈVE. Labarthe et C.

VIENNE. Braunmüller et fils, au Graben.

ROME. Bocca frères, au Corso.

BERLIN. Ch. Claesen, 92, Alexandrinen Strasse.

BRUXELLES. Kiessling et C. 72, Montagne de la Cour.

ST. PETERSBOURG. E. Hartgé, 27, persp. de Nevski.

HAMBOURG. Haasenstein et Vogler.

— Pour tout ce qui concerne l'administration supérieure et direction du journal à la Plata, s'adresser au D<sup>r</sup> Andrés Lamas, Buenos-Aires, calle de la Piedad, 255.

PARIS, abonnements et annonces, dans l'administration, 17, Avenue Carnot, chez M. Denné, libreria Española, 15, rue Monsigny. Vente au numéro: P. Arnould, libraire, 20, boulevard Montmartre, Mad. Denax, kiosque 246, boulevard des Capucines, en face du grand-Hôtel, — kiosque boulevard des Capucines, n<sup>o</sup> 9, — kiosque boulevard des Italiens, n<sup>o</sup> 22.

On peut s'abonner à ce journal, sans frais, dans tous les bureaux de poste en France.

Pour les pays ou villes où il n'y a pas d'agents, s'adresser directement à l'administration centrale, 17, Avenue Carnot, Paris.

## PRODUITS MÉDICINAUX DE LA FLORE BRÉSILIENNE

Laboratoire, Rio de Janeiro, rue Rio Branco, 14

Approuvés  
et autorisés par  
le Gouvernement Impérial  
par l'Institut d'Hygiène  
et par la Commission  
de l'Institut pharmaceutique  
de Rio de Janeiro  
et par  
le département d'hygiène  
de Buenos-Aires,  
par la corporation de médecins  
de l'Hôpital de Charité  
de la même capitale.  
Acceptés et recommandés  
par les  
sommités médicales  
de ce pays  
et de l'Étranger.



Marque de fabrique.

Médaille d'or  
de 1<sup>re</sup> classe dans  
l'Exposition Fluminense  
de 1879;  
prix de l'Académie  
de l'Industrie de Paris  
de 1881,  
médaille d'or de 1<sup>re</sup> classe,  
1<sup>er</sup> grand prix  
et médaille d'or,  
1<sup>er</sup> prix et médaille d'argent  
décernés par le Congrès  
de l'Exposition Continentale  
de Buenos-Aires;  
médaille d'argent  
de l'Exposition Allemande  
de 1882.

POUR LES MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE

Teinture de salza, caroba et manaca. — Vin ferrugineux d'ananas.

POUR LES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

Pilules de Velamina et imberibina. — Vin de jurubeba et sirop de Tamarindo.

POUR LES MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE

Sirop balsamique pectoral de Araroeira et Mutamba.

Avis aux commerçants et spéculateurs  
toute sorte.

Messieurs les commerçants et spéculateurs recontreront et obtiendront les meilleurs conditions et les plus grandes facilités en s'adressant à la maison de Messrs Costa Moermans et C<sup>ie</sup>, 6, Red Lion Square, Holborn, Londres, W. C., Angleterre, où les principales opérations sont les affaires de banque de commission, d'importation et d'exportation, les ouvertures de crédit ayant pour objet de faciliter l'importation des matières premières et des produits coloniaux en Angleterre, ainsi que l'exportation aux Colonies des articles et produits anglais, l'Allemagne, de la Belgique, de la France. — Cette importante maison s'occupe aussi de toute sorte d'opérations financières et elle est à même par ses rapports journaliers avec les principaux capitalistes et par ses relations constantes avec les premières maisons de finance de Londres, Paris, Vienne, etc. d'effectuer le placement d'un capital actions ou obligations ou tout autre opération financière et de banque. — Inutile de proposer des affaires dont l'application soit comme agent soit comme correspondant doit être accompagnée de références.

## OLAVO DE FREITAS MARTIN

Agence commerciale Internationale

SPÉCIALITÉS :

LIBRAIRIE, PAPETERIE,

TYPOGRAPHIE, AGENT DE DIVERS JOURNAUX EUROPÉENS  
AMÉRICAINS ET BRÉSILIENS

Moyennant contrat, la maison se charge de fournir les informations industrielles, commerciales financières et politiques qui lui seront demandées; elle s'incombe aussi de la publication des annonces et réclames qui lui seront envoyées par les maisons de l'étranger.

Correspondance : Correio Caixa, n<sup>o</sup> 24.

BAHIA BRAZIL

14, RUA DOS OURIVES, 14.

## RELACIONES CON COLOMBIA

F. FONSECA PLAZAS

Comisionista y agente general de negocios

BOGOTA (Estados U.U. de Colombia).

Se encarga de todos los asuntos relacionados con su profesion de agente y comisionista y en especial de la agencia de periódicos y libros nuevos nacionales y extranjeros y de la publicacion de anuncios y comunicados en todos los periódicos de la capital y en los de los Estados

Envíense catálogos de las producciones de las fábricas con los precios corrientes y muestras y prospectos de periódicos con las tarifas de suscripcion y publicacion de anuncios.

Recibe en consignacion productos y manufacturas extranjeras.

Apartado n<sup>o</sup> 131, Bogotá.BOGOTÁ LAZARO M<sup>a</sup> PÉREZ COLOMBIA

Représentant de plusieurs maisons de commerce.

Directeur-propiétaire de la « Librairie Torres-Cañedo. »

Commission et Agence générale d'affaires.

Agence de publications et de journaux étrangers.

Prière d'envoyer Catalogues et Correspondances.











